



Quai du Commerce, 48 - 1000 Bruxelles - 02.227.60.02

## Aperçu statistique de l'emploi au sein des Commissions paritaires francophones du Non-Marchand

Septembre 2013

Cet aperçu a été réalisé par le Centre de Recherche de la Catégorie sociale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut.

Calculs et commentaires : Paul Lodewick, avec la collaboration de David Laloy

Le terme « travailleurs » est utilisé dans les pages qui suivent. Il désigne cependant, dans notre esprit, les professionnels des deux genres. Nous n'oublions pas que les travailleurs du Non-Marchand sont en majorité des travailleuses.

## INTRODUCTION

L'objectif de cet aperçu est de mettre une série d'informations concernant l'emploi dans les différents secteurs relevant des Fonds de l'APEF, à disposition des partenaires sociaux du Non-Marchand francophone.

Il se base sur des données de l'ONSS, au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (et au 4<sup>e</sup> trimestre 2008 et 2006 pour quelques comparaisons).

Sachant que l'ensemble du Non-Marchand (NM) privé représente, en Wallonie, environ 6.000 employeurs (pour 80.000 ETP) et environ 3.000 employeurs à Bruxelles (pratiquement 61.000 ETP) (1), quelle part représentent les données qui suivent ? Autrement dit, quelle est la proportion des secteurs qui composent les Commissions paritaires (CP) francophones (et germanophones) dont les actions sont regroupées au sein de l'asbl APEF, par rapport aux secteurs relevant des CP fédérales et bicommunautaires (dont les actions sont coordonnées au sein de l'asbl FE-BI) (2), auxquels il faut aussi ajouter, à Bruxelles, des employeurs qui relèvent des CP néerlandophones ? En Wallonie, les secteurs APEF représentent pratiquement 60% des employeurs NM (pour 53% du volume ETP), alors qu'à Bruxelles ils représentent 51% des employeurs (pour 25% du volume ETP). Que peut-on retenir tableaux statistiques qui suivent ?

Soulignons d'emblée deux grandes tendances qui avaient déjà été mises en évidence dans la première édition de 2009.

1) Le nombre d'employeurs et le volume ETP sont en constante augmentation : en 6 ans, le nombre d'employeurs a en moyenne augmenté de 10% alors que dans le même temps, le volume ETP augmentait de 11,5%.

2) Autre tendance le vieillissement de la population des travailleurs. La part des plus de 50 ans augmente nettement : 1/5<sup>e</sup> des travailleurs en 2006, 1/4 désormais en 2011. Ce phénomène est une tendance générale qui dépasse le cadre du NM, mais est parfois très marqué dans certains secteurs.

(1) Source : « Photo sectorielle de la CP 330 », 2<sup>e</sup> trimestre 2010, téléchargeable sur le site [www.fe-bi.org](http://www.fe-bi.org)

(2) On y retrouve essentiellement l'imposante CP 330, qui regroupe une grande partie des institutions de santé. Pour être complet, à cela il faut ajouter la CP 319 qui est en fait un petit secteur bicommunautaire (établissements d'éducation et d'hébergement) à Bruxelles (environ 500 travailleurs). Par ailleurs, la SCP 329.03 (sous-commission paritaire pour les organisations socio-culturelles fédérales et bicommunautaires) a été associée aux secteurs APEF en ce qui concerne l'indice 762 (secteur socio-culturel institutions bicommunautaires inscrites dans le rôle linguistique francophone) car le Fonds 'groupes à risque' compétent (le Fonds 4 S) est intégré à l'APEF ; mais ce secteur est géré par FE.BI en ce qui concerne le Maribel.

## **A QUOI CORRESPONDENT LES SECTEURS ?**

- ISAJH (indice 162) : institutions et services d'aide aux jeunes et aux handicapés. On y retrouve aussi l'aide aux adultes en difficulté. Correspond à la SCP 319.02.
- ETA BXL (indice 173) : les entreprises de travail adapté à Bruxelles. Correspond à la SCP 327.02.
- MAE (indice 022) : les milieux d'accueil de l'enfance qui relèvent de la CP 332.
- ASSS (indice 222) : secteur de l'aide sociale et des soins de santé, que l'on appelle aussi le secteur ambulatoire. Relève de la CP 332.
- ETA WAL (indice 273) : les entreprises de travail adapté en Wallonie. Correspond à la SCP 327.03.
- SCS (indices 362 et 762) : secteur socioculturel et sportif. Correspond aux SCP 329.02 et 329.03.
- AF (indice 611) : secteur des aides familiales qui correspond à la SCP 318.01.

## **DEUX REMARQUES**

### **A propos des indices 362 et 762 du secteur socioculturel et sportif**

Auparavant un seul indice (362) couvrait les SCP 329.02 (francophone) et SCP 329.03 (fédéral). Un nouvel indice a été introduit qui permet de distinguer la SCP 329.03 (762). Ces deux indices ont été agrégés dans les tableaux, ce qui permet de faire des comparaisons avec les données de 2006 et 2008.

### **A propos de l'évolution du secteur ASSS (secteur de l'aide sociale et des soins de santé)**

Suite à des redécoupages institutionnels, ce secteur a subi d'importantes transformations (entraînant une diminution du nombre d'employeurs et du volume de l'emploi). Ces transformations sont dues à la réorganisation des CP du Non-Marchand. L'ancienne CP 305 a été recomposée en trois CP : 330, 331 et 332. Le secteur ASSS (anciennement ESS) était intégré à la SCP 305.02. Une bonne partie des services relevant de cette SCP ont migré vers la CP 332 (secteur francophone et germanophone), tandis qu'une autre partie s'est retrouvée dans la CP 330 (fédérale) et ne relève donc plus de l'indice 222 (ASSS). Ce qui explique les diminutions importantes observées dans ce secteur entre 2006 et 2008.

## **LEXIQUE**

### **Les employeurs**

Pour l'ONSS, l'unité statistique est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des "travailleurs assujettis à la sécurité sociale". Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Chaque employeur est classé sous un « indice » (voir plus haut). Exceptionnellement, quelques employeurs du Non-Marchand possèdent deux indices, voire plus (par exemple, un employeur peut être à la fois une ETA et un service résidentiel). Ils sont donc comptabilisés plusieurs fois dans les tableaux qui les concernent. Ce qui n'est pas le cas de leurs salariés qui, eux, ne sont référencés qu'auprès d'un seul indice.

### **Les travailleurs**

L'ONSS comptabilise « tant les travailleurs présents au travail au dernier jour du trimestre que ceux dont le contrat de travail est suspendu, mais non rompu, par suite de maladie ou d'accident, de repos de grossesse ou d'accouchement, ou de rappel sous les armes, ainsi que ceux qui ne sont pas au travail le jour considéré pour raison de congé, de grève, de chômage partiel ou accidentel ou bien d'absence justifiée ou non. Les travailleurs en interruption totale de carrière professionnelle ou ayant suspendu complètement leurs activités professionnelles dans le cadre des dispositions relatives au « crédit-temps » ne sont pas comptabilisés. [...] La statistique du nombre de travailleurs occupés repose sur l'élimination des doubles comptages issus des multiples prestations d'un même travailleur en fin de trimestre. [...] Lorsqu'un travailleur exécute plusieurs contrats de travail simultanés en fin de trimestre, il ne sera comptabilisé qu'une fois et les caractéristiques, liées à l'employeur et à la prestation, qui lui seront attribuées seront celles de la prestation principale. »

Soulignons que les chiffres comportent donc PLUS de personnes que celles effectivement en fonction au moment du comptage, puisque les malades et accidentés, les femmes en repos de grossesse ou d'accouchement ET leurs remplaçants sont également comptabilisés comme une unité.

### **Le volume de travail (exprimé en équivalents-temps plein - ETP)**

Pour déterminer le volume de travail, l'ONSS « se base sur **toutes** les périodes de travail rémunérées déclarées pour l'ensemble du trimestre, à l'exclusion des périodes de travail rémunéré fictives (indemnités et jours rémunérés lors de la rupture d'un contrat de travail). Il n'est pas tenu compte des périodes qui, pour l'octroi des prestations sociales, sont assimilées à des périodes de travail et qui souvent donnent lieu au paiement de revenus de remplacement. Pour assurer une certaine uniformité, les journées de vacances des ouvriers sont prises en compte (pour les employés, ces jours sont déjà repris comme journées rémunérées).

Les périodes de travail rémunérées d'un travailleur ayant été occupé au cours du trimestre chez plusieurs employeurs, sous plusieurs statuts et/ou sous différents régimes de travail, sont donc toutes prises en considération, en fonction des caractéristiques propres à chacune d'elles. [...]

Les prestations réduites (inférieures à 1 "équivalent-temps plein") peuvent trouver leur origine dans:

- une période d'occupation plus courte (inférieure au trimestre);
- des prestations à temps partiel (temps de travail hebdomadaire inférieur à celui du travailleur de référence);
- des périodes d'absence au travail non couvertes par une rémunération (par exemple journées assimilées). »

## **LISTE DES TABLEAUX**

**Page**

### **LES EMPLOYEURS**

1. Répartition des employeurs par secteur: comparaison 2006 2008 2011	10
2. Répartition des employeurs par taille et par secteur	11
3. Ratio employeurs/volume ETP : comparaison 2006 2008 2011	12
4. Répartition des employeurs par arrondissement, province et région bruxelloise/région wallonne et par secteur	13

### **LES TRAVAILLEURS**

5. Répartition des travailleurs par secteur : comparaison 2006 2008 2011	15
6. Répartition du volume ETP par secteur : comparaison 2006 2008 2011	16
7. Répartition des travailleurs selon le genre et par secteur	17
8. Répartition du volume ETP selon le genre et par secteur	18
9. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison 2006 2008 2011	19
10. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison emploi total Belgique et secteurs APEF	20
11. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ISAJH	21
12. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL	22
13. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur MAE	23
14. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ASSS	24
15. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL	25
16. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur SCS	26
17. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur AF	27
18. Répartition du volume ETP par tranche d'âge et par secteur	28
19. Répartition des travailleurs par temps de travail et par secteur	29
20. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ISAJH : comparaison 2006 2008 2011	30
21. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ETA BXL : comparaison 2006 2008 2011	31
22. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur MAE : comparaison 2006 2008 2011	32
23. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ASSS : comparaison 2006 2008 2011	33
24. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ETA WAL : comparaison 2006 2008 2011	34
25. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur SCS : comparaison 2006 2008 2011	35

26. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur AF : comparaison 2006 2008 2011	36
27. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour l'ensemble des secteurs APEF	37
28. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ISAJH	38
29. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL	39
30. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur MAE	40
31. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ASSS	41
32. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL	42
33. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur SCS	43
34. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur AF	44
35. Répartition des ETP selon le salaire journalier et par secteur	45
36. Répartition des travailleurs par taille de l'employeur et par secteur	46
37. Répartition des travailleurs par arrondissement, province, région bruxelloise/région wallonne de l'employeur et par secteur	47

#### **LES TRAVAILLEURS SELON LE STATUT**

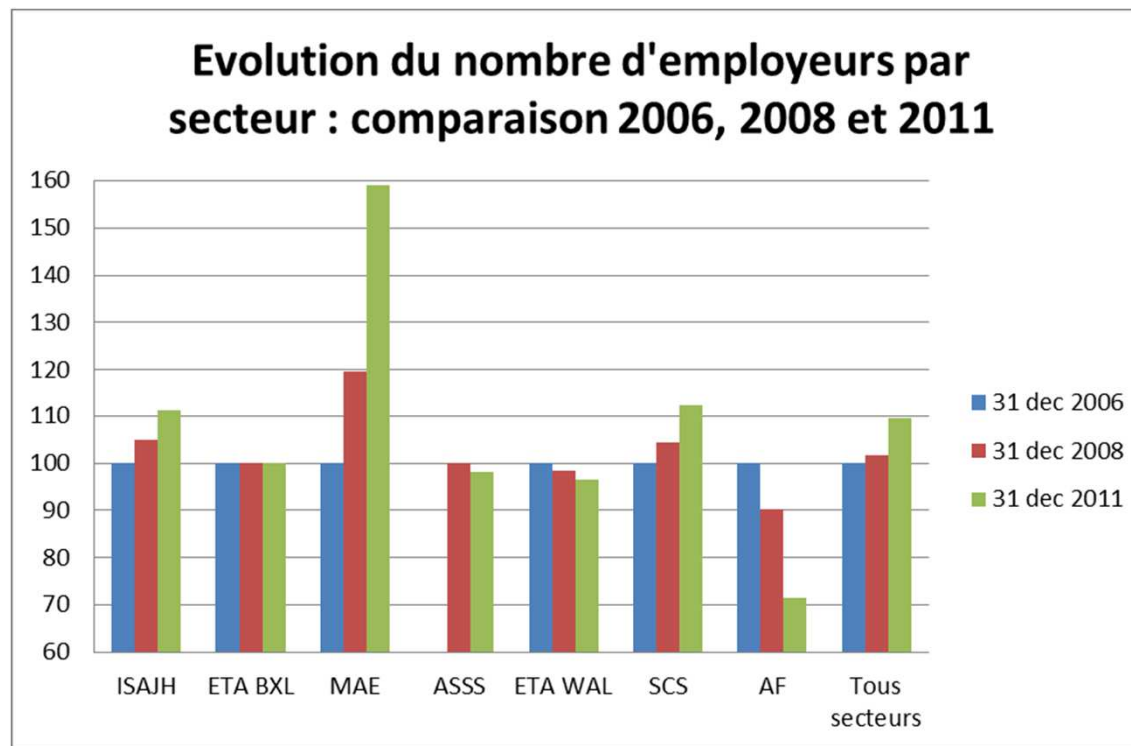
38. Répartition des travailleurs selon le statut et par secteur	49
39. Répartition du volume ETP selon le statut et par secteur	50
40. Répartition des travailleurs selon le statut et le genre, et par secteur	51
41. Répartition du volume ETP selon le statut et le genre, et par secteur	52
42. Répartition des employés par secteur : comparaison 2006 2008 2011	53
43. Répartition du volume ETP employés par secteur : comparaison 2006 2008 2011	54
44. Répartition des ouvriers par secteur : comparaison 2006 2008 2012	55
45. Répartition du volume ETP ouvriers par secteur : comparaison 2006 2008 2011	56



# Les employeurs

## 1. Répartition des employeurs par secteur : comparaison 2006, 2008 et 2011

	31 dec 2006	31 dec 2008	31 dec 2011
ISAJH	705	739	783
ETA BXL	13	13	13
MAE	309	370	491
ASSS	544	404	396
ETA WAL	58	57	56
SCS	2.961	3.089	3.325
AF	81	73	58
Tous secteurs	4.671	4.745	5.122

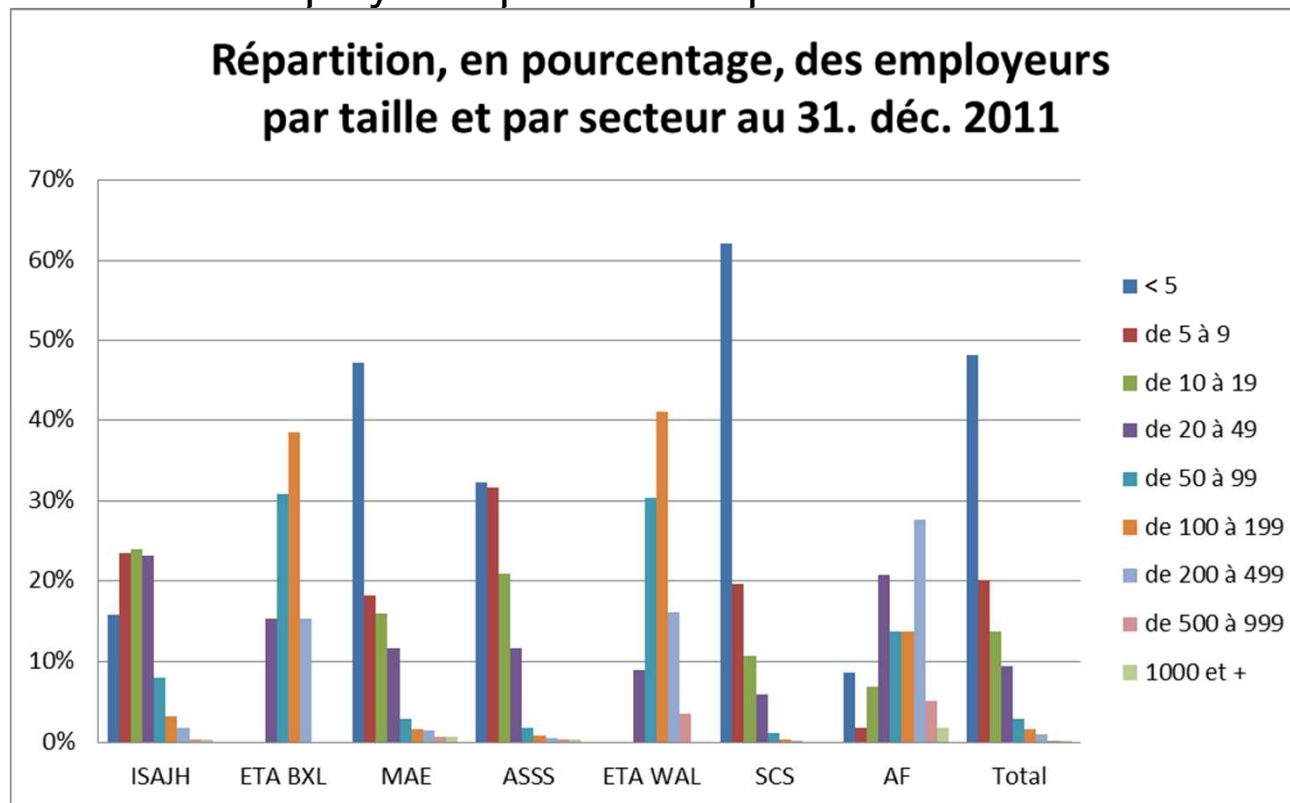


2006 = indice 100

Commentaire : Notons l'augmentation continue du nombre d'employeurs (environ 10% pour l'ensemble des secteurs en 6 ans), particulièrement la forte progression en MAE (presque 60% entre 2006 et 2011). ISAJH et SCS enregistrent également un accroissement. Les ETA sont en *statu quo*. AF est en recul sans que cela ne se traduise par une diminution du nombre de travailleurs (vous le verrez plus loin). Pour la situation d'ASSS entre 2006 et 2008, voir introduction.

Attention : une augmentation ou une diminution ne signifie pas uniquement la création ou la disparition d'employeurs, mais peut-être un glissement d'une CP à une autre.

## 2. Répartition des employeurs par taille et par secteur au 31 décembre 2011



	< 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 49	de 50 à 99	de 100 à 199	de 200 à 499	de 500 à 999	1000 et +	Total
ISAJH	124	184	188	181	63	25	14	2	2	783
ETA BXL	0	0	0	2	4	5	2	0	0	13
MAE	232	89	78	57	14	8	7	3	3	491
ASSS	128	125	83	46	7	3	2	1	1	396
ETA WAL	0	0	0	5	17	23	9	2	0	56
SCS	2.067	653	358	194	39	10	4	0	0	3.325
AF	5	1	4	12	8	8	16	3	1	58
Total	2.471	1.033	703	486	147	80	53	11	7	5.122

**Commentaire :** MAE, SCS et ASSS sont trois secteurs assez identiques : forte majorité de très petites organisations et (quasi) absence d'organisations de grande taille. Les organisations de plus grande taille, au contraire, caractérisent les ETA. Les organisations de moins de 20 travailleurs représentent plus de 60% de l'ensemble des employeurs ISAJH. 60% des organisations AF ont plus de 50 travailleurs.

### 3. Ratio volume ETP/employeurs : comparaison 2006, 2008 et 2011

	4è trim 2006	4è trim 2008	4è trim 2011
ISAJH	21,57	22,02	22,70
ETA BXL	119,77	116,94	114,21
MAE	10,27	9,91	9,53
ASSS	7,79	7,28	7,33
ETA WAL	103,03	107,59	108,76
SCS	5,40	5,50	5,70
AF	73,19	84,94	106,35
Tous secteurs	11,15	11,32	11,33

Commentaire : nous pouvons observer ici l'évolution de la taille moyenne des employeurs par secteur, obtenue en divisant le volume ETP par le nombre d'employeurs (voir aussi le tableau 6). Il faut être très prudent dans les commentaires que l'on peut faire. Pour ISAJH et SCS, la légère augmentation de la taille des employeurs s'explique par l'augmentation plus rapide du volume ETP que du nombre des employeurs. Pour MAE, la taille moyenne diminue car le nombre d'employeurs a augmenté proportionnellement plus vite que le volume ETP. L'évolution très spectaculaire de AF est trompeuse : quelques petits employeurs ont été reclassés dans d'autres CP alors que le volume ETP n'a évolué que modérément. La situation de 2011 semble plus conforme à la réalité du secteur, plutôt marqué par des employeurs de grande taille. Le nombre d'employeurs ETA BXL est stable alors que le volume ETP a légèrement diminué, ce qui explique la diminution du ratio. L'évolution du ratio de ETA WAL est liée à la diminution du nombre d'employeur et la relative stabilisation du volume ETP.

#### 4. Répartition des employeurs par arrondissement, province et région, et par secteur, au 31 décembre 2011

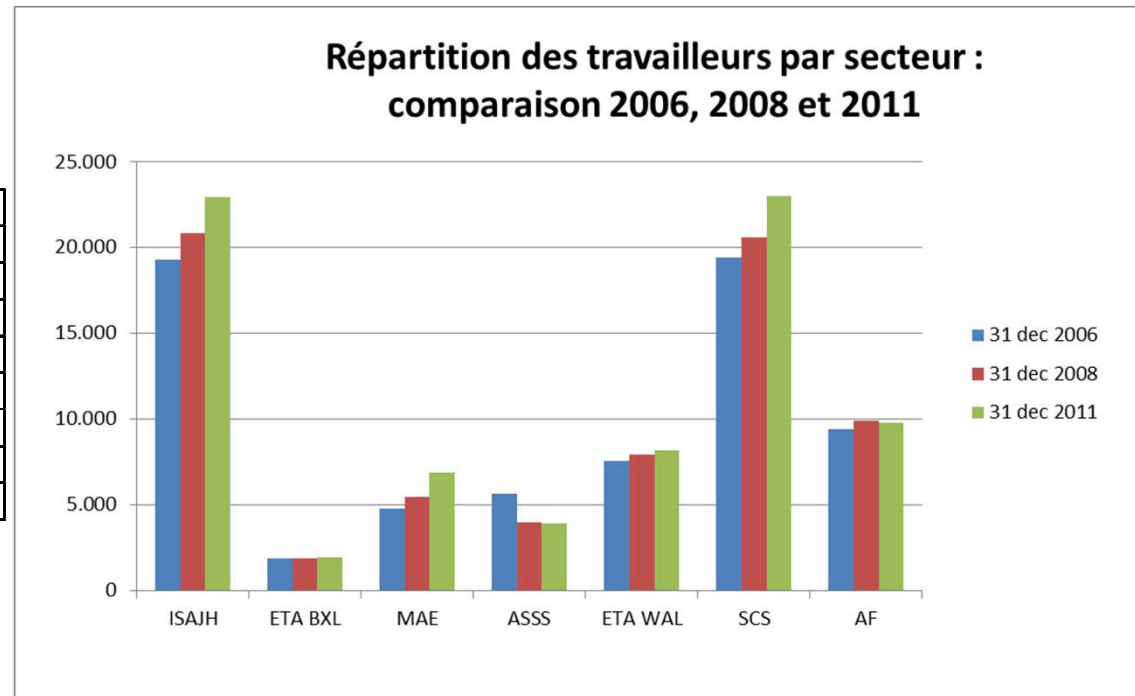
	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
Arlon	8		13	7	1	25	1	55
Bastogne	9		4	0	2	27	0	42
Marche-en-Famenne	7		5	4	1	55	1	73
Neufchâteau	21		11	7	1	50	1	91
Virton	14		14	1	2	41	2	74
<b>Total Luxembourg</b>	<b>59</b>		<b>47</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>198</b>	<b>5</b>	<b>335</b>
Dinant	26		5	6	3	85	2	127
Namur	57		39	22	5	250	1	374
Philippeville	16		4	4	2	55	1	82
<b>Total Namur</b>	<b>99</b>		<b>48</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>390</b>	<b>4</b>	<b>583</b>
Waremme	16		11	1	1	40	0	69
Huy	21		12	11	1	75	1	121
Liège	88		67	60	6	427	9	657
Verviers	45		19	21	4	210	6	305
<b>Total Liège</b>	<b>170</b>		<b>109</b>	<b>93</b>	<b>12</b>	<b>752</b>	<b>16</b>	<b>1.152</b>
Nivelles	61		65	28	4	254	3	415
<b>Total Brabant wallon</b>	<b>61</b>		<b>65</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>254</b>	<b>3</b>	<b>415</b>
Ath	19		2	3	1	39	1	65
Mons	48		13	16	5	159	5	246
Charleroi	59		17	30	5	195	1	307
Tournai	53		9	14	3	68	5	152
Mouscron	16		8	3	2	31	2	62
Thuin	22		12	7	3	74	1	119
Soignies	32		14	15	4	77	2	144
<b>Total Hainaut</b>	<b>249</b>		<b>75</b>	<b>88</b>	<b>23</b>	<b>643</b>	<b>17</b>	<b>1.095</b>
<b>TOTAL WALLONIE</b>	<b>638</b>		<b>344</b>	<b>260</b>	<b>56</b>	<b>2.236</b>	<b>45</b>	<b>3.579</b>
<b>TOTAL BRUXELLES</b>	<b>142</b>	<b>13</b>	<b>145</b>	<b>135</b>		<b>1.083</b>	<b>13</b>	<b>1.531</b>
Autres	3	0	2	1	0	5	0	11
<b>Total</b>	<b>783</b>	<b>13</b>	<b>491</b>	<b>396</b>	<b>56</b>	<b>3.325</b>	<b>58</b>	<b>5.122</b>

Commentaire : Les employeurs des secteurs ISAJH et ETA sont bien implantés en Hainaut (particulièrement dans les arrondissements de Tournai et Mouscron pour ISAJH). Les employeurs MAE sont, proportionnellement bien implantés en Brabant wallon. Les employeurs ASSS sont actifs dans les grands centres urbains : Bruxelles, Liège, Charleroi.

# Les travailleurs

## 5. Répartition des travailleurs par secteur : comparaison déc. 2006, déc. 2008 et déc. 2011

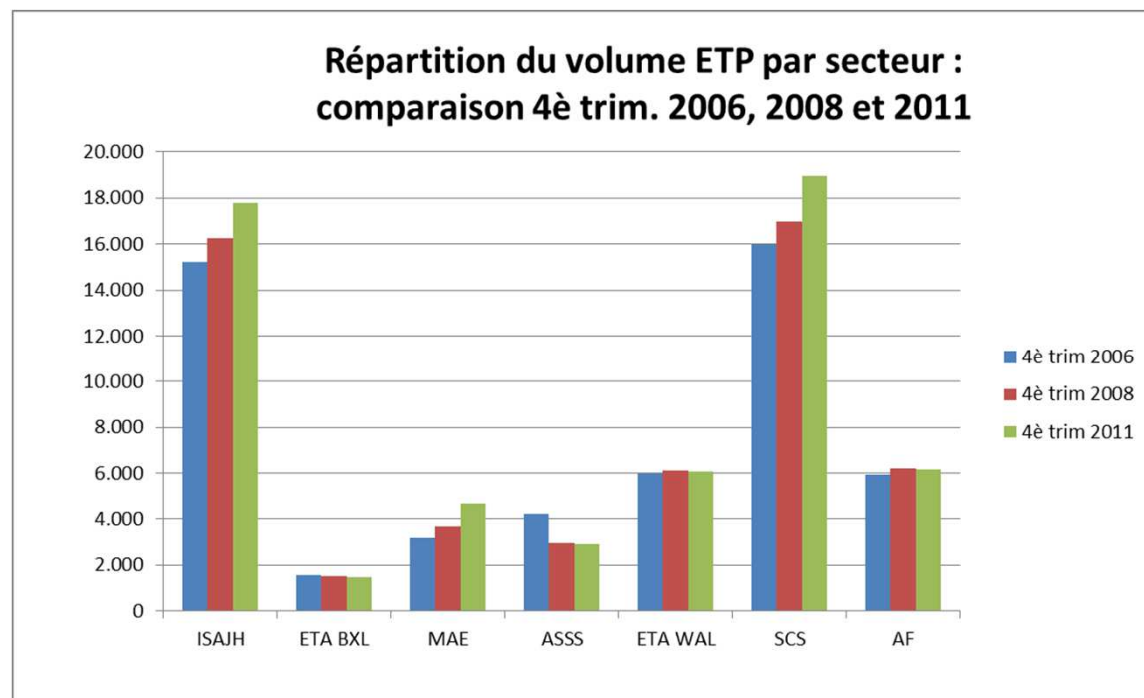
	31 dec 2006	31 dec 2008	31 dec 2011
ISAJH	19.321	20.847	22.962
ETA BXL	1.893	1.904	1.965
MAE	4.799	5.456	6.878
ASSS	5.642	4.000	3.899
ETA WAL	7.569	7.914	8.167
SCS	19.417	20.619	23.003
AF	9.446	9.946	9.811
<b>Tous secteurs</b>	<b>68.137</b>	<b>70.686</b>	<b>76.685</b>



Commentaire : Le nombre total de travailleurs continue d'augmenter. Notons particulièrement la situation des secteurs ISAJH, SCS, et surtout MAE. Les secteurs ETA BXL, ASSS et AF sont en statu quo, ou se tassent légèrement.

## 6. Répartition du volume ETP par secteur : comparaison 4<sup>e</sup> trim. 2006, 2008 et 2011

	4 <sup>e</sup> trim 2006	4 <sup>e</sup> trim 2008	4 <sup>e</sup> trim 2011
ISAJH	15.207,91	16.270,51	17.773,68
ETA BXL	1.557,05	1.520,16	1.484,76
MAE	3.174,97	3.667,73	4.676,89
ASSS	4.236,30	2.939,93	2.901,90
ETA WAL	5.975,74	6.132,63	6.090,51
SCS	15.987,58	16.979,20	18.945,05
AF	5.928,41	6.200,59	6.168,43
<b>Tous secteurs</b>	<b>52.067,96</b>	<b>53.710,75</b>	<b>58.041,22</b>

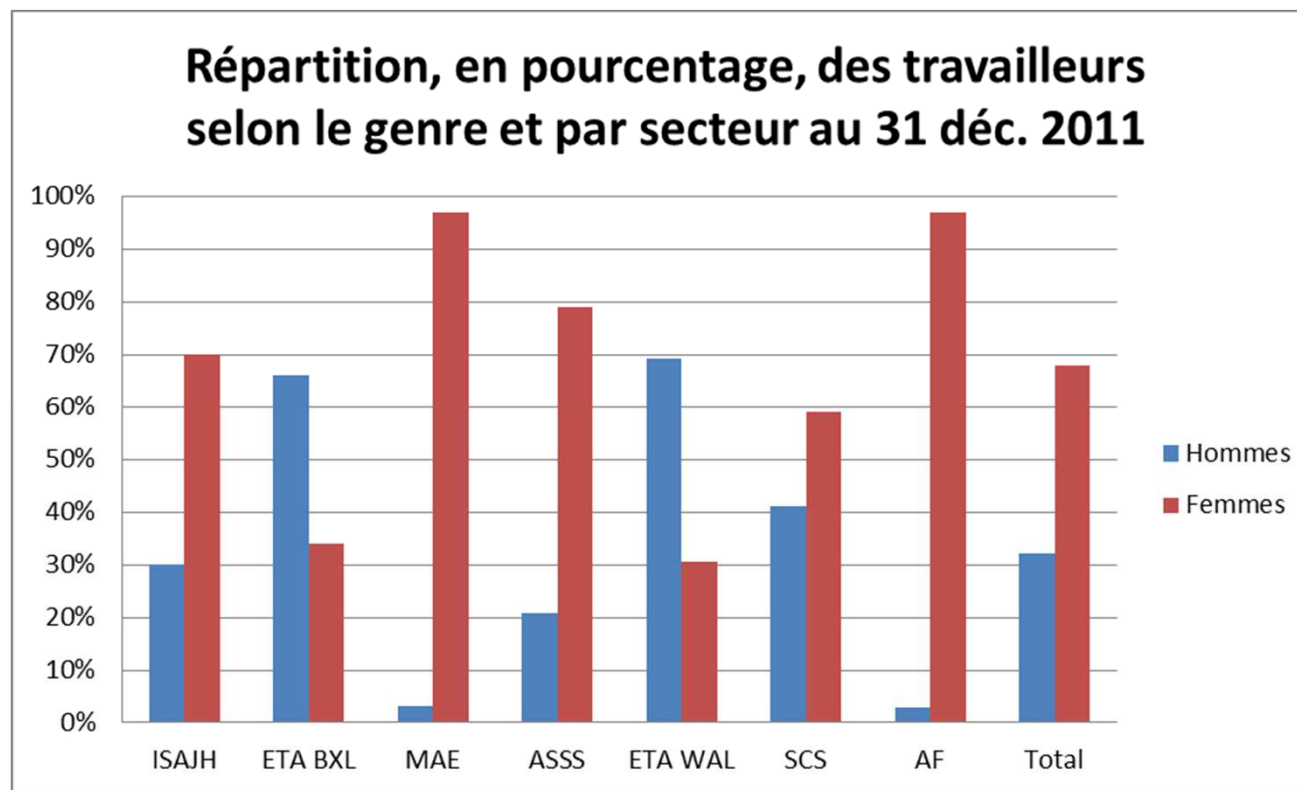


Commentaire : la situation ressemble à celle du tableau précédent : augmentation pour les uns, statu quo pour les autres. Au total, le volume ETP a augmenté, entre 2006 et 2011, de 11,5%.



## 7. Répartition des travailleurs selon le genre et par secteur au 31 mars 2011

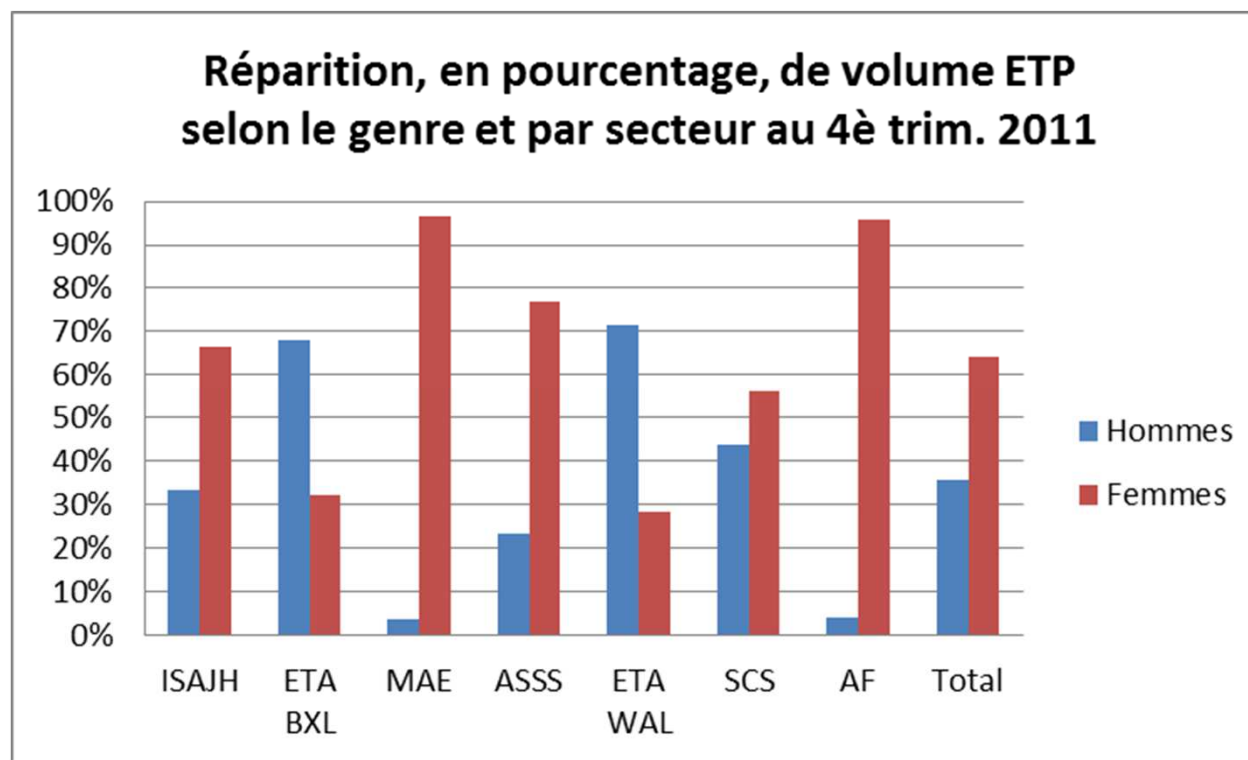
	Hommes	Femmes
ISAJH	6.876	16.086
ETA BXL	1.299	666
MAE	210	6.668
ASSS	814	3.085
ETA WAL	5.666	2.501
SCS	9.453	13.550
AF	295	9.516
Total	24.613	52.072



Commentaire : Sans surprise, les femmes sont, au total, majoritaires. Par contre, la distribution varie fortement d'un secteur à l'autre. Dans les ETA, ce sont les hommes qui dominent; à l'opposé, ils représentent à peine 3% dans MAE et AF.

## 8. Répartition du volume ETP selon le genre et par secteur au 4è trim. 2011

	Hommes	Femmes
ISAJH	5.953,28	11.820,40
ETA BXL	1.009,42	475,34
MAE	161,66	4.515,23
ASSS	673,16	2.228,74
ETA WAL	4.362,68	1.727,83
SCS	8.319,01	10.626,04
AF	257,47	5.910,96
Total	20.736,68	37.304,54

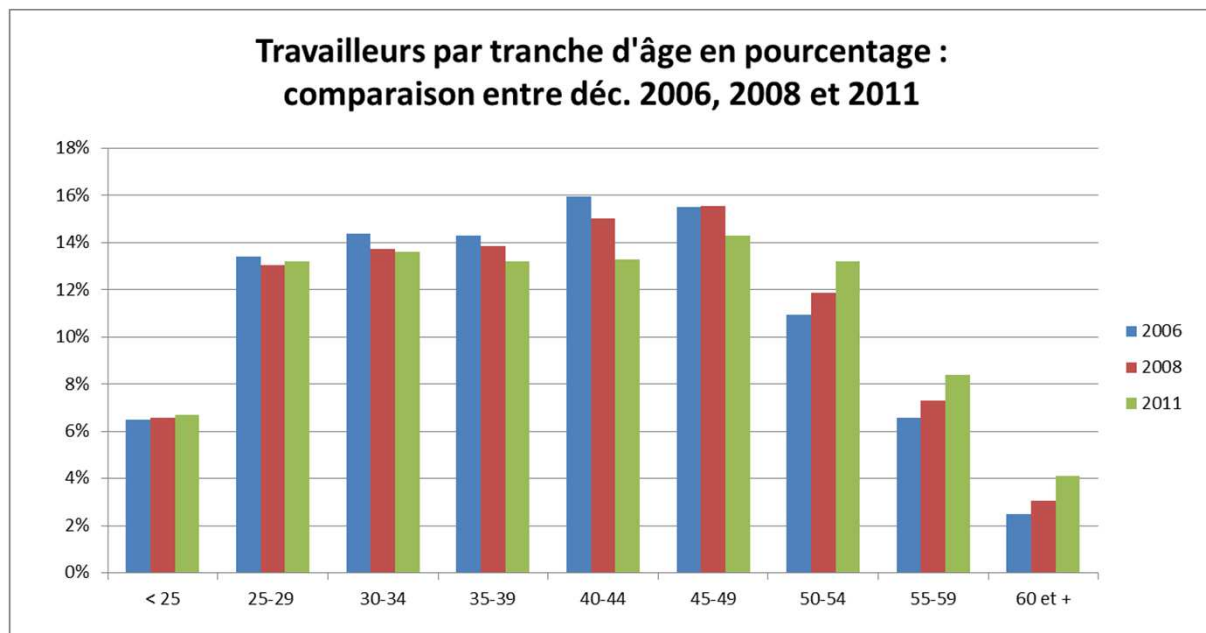


Commentaire : Alors que les hommes représentent 32,1% des travailleurs (voir tableau précédent), ils représentent 35,7% du volume ETP.

## 9. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison déc. 2006, 2008 et 2011

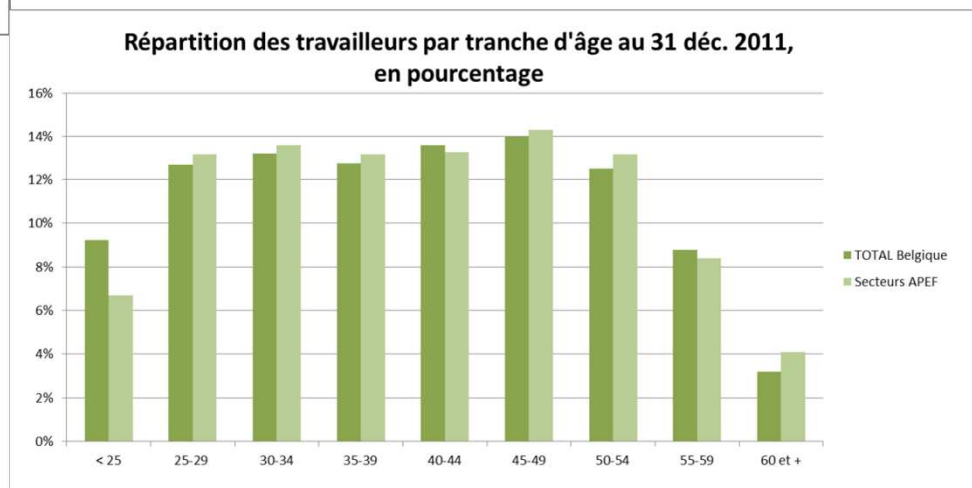
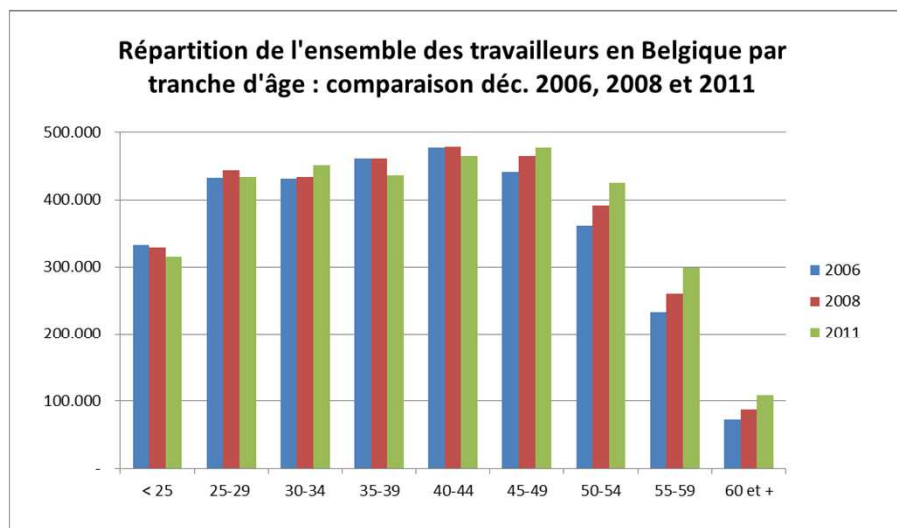
	2006	2008	2011
< 25	4.427	4.656	5.128
25-29	9.133	9.221	10.154
30-34	9.786	9.711	10.402
35-39	9.728	9.802	10.132
40-44	10.856	10.615	10.217
45-49	10.574	10.981	10.958
50-54	7.460	8.384	10.098
55-59	4.486	5.151	6.429
60 et +	1.687	2.165	3.167
Total	68.137	70.686	76.685

Age médian estimé pour 2011 : 41,2



Commentaire : L'augmentation, dans le temps, de la proportion des travailleurs de plus de 50 ans est le phénomène le plus marquant de ce graphique, même si on observe aussi une légère augmentation des plus jeunes. L'augmentation du nombre de travailleurs observée ces dernières années se traduit donc par une augmentation de la représentation des plus âgés.

## 10. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison emploi total Belgique et secteurs APEF

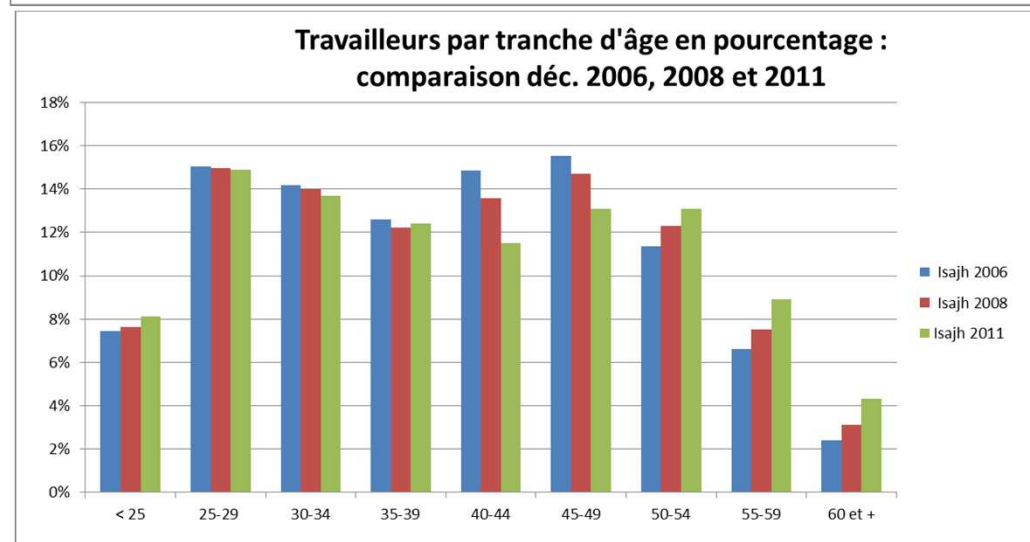
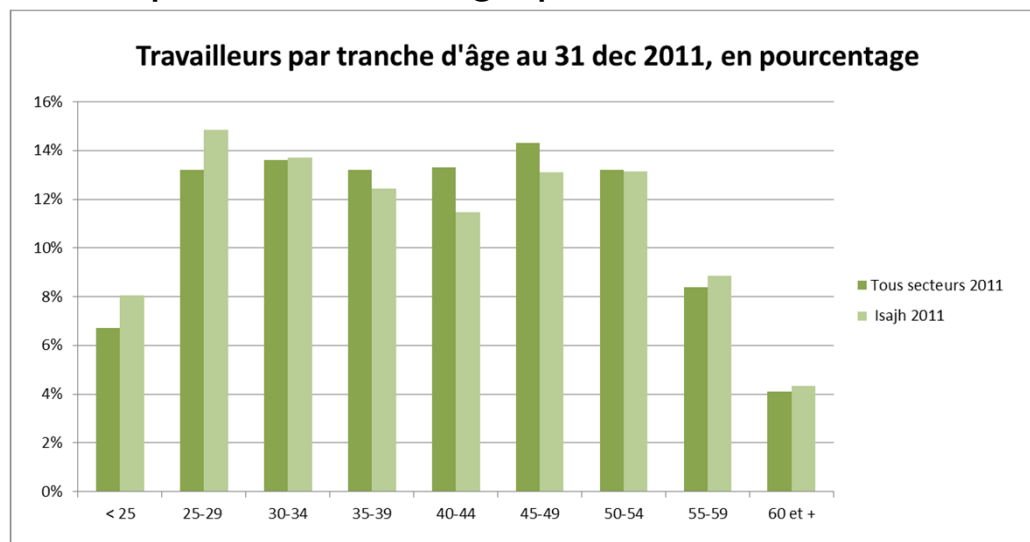


Commentaire : l'augmentation du volume de l'emploi pour l'ensemble de la Belgique se traduit, ces dernières années, par l'accroissement du nombre de travailleurs de plus de 45 ans (et d'une diminution moins marquée chez les plus jeunes). La comparaison de la répartition des tranches d'âge en pourcentage permet de constater que la proportion des plus de 50 ans est sensiblement plus élevée pour les secteurs APEF, notamment les plus de 60 ans. Les moins de 25 ans sont moins représentés dans les secteurs APEF (ceci est lié aux structures de qualification du NM).

## 11. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ISAJH

ISAJH 31 déc. 2011	
< 25	1.851
25-29	3.411
30-34	3.146
35-39	2.855
40-44	2.636
45-49	3.013
50-54	3.019
55-59	2.034
60 et +	997
<b>Total</b>	<b>22.962</b>

Age médian estimé pour 2011 : 40,4

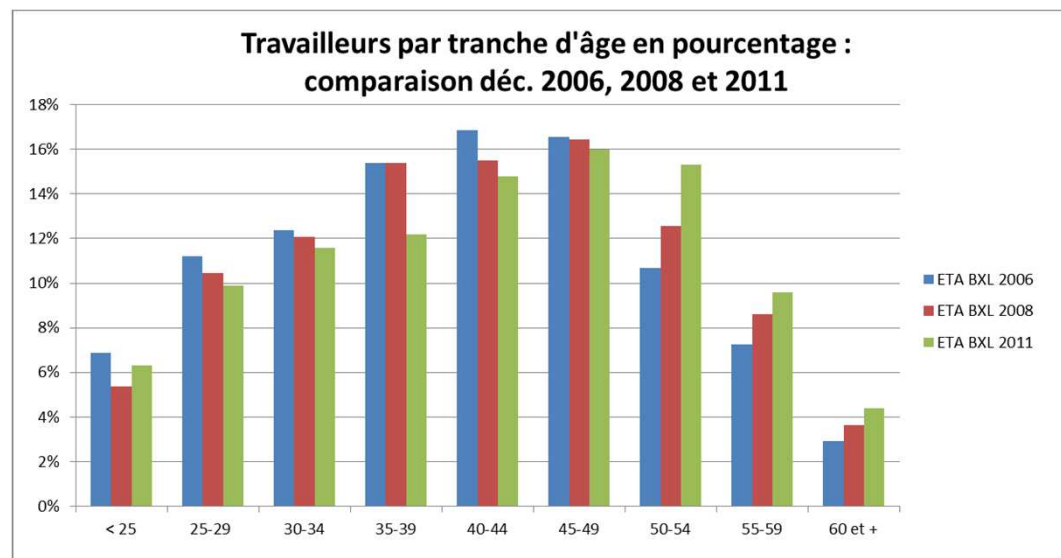
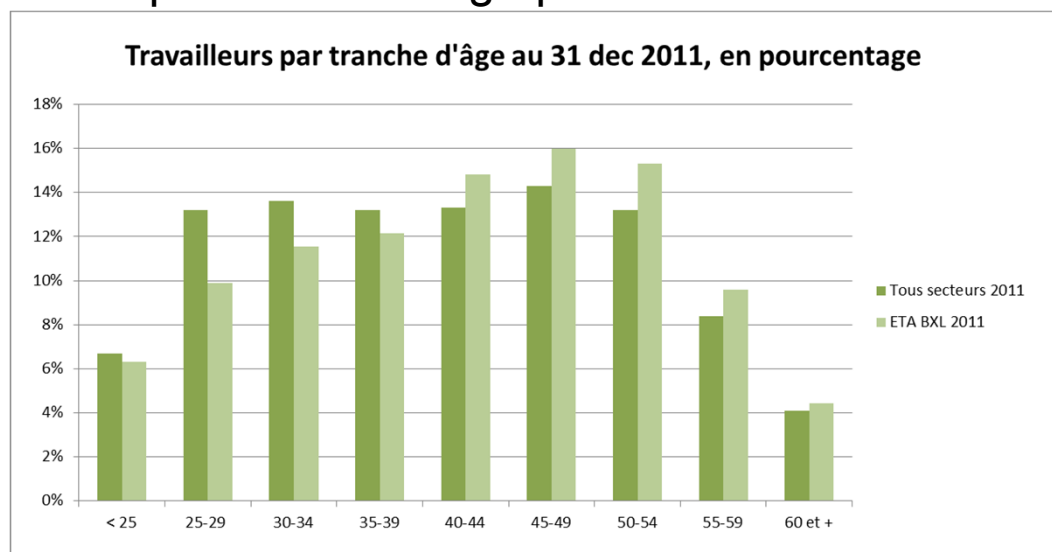


**Commentaire :** En comparaison des données pour l'ensemble des secteurs, observons une plus grande représentation des jeunes travailleurs (< 30 ans). Autre particularité : la courbe en forme de « M » avec, en creux, les 30-49 ans. On peut aussi observer, par rapport aux données 2006 et 2008, une plus grande représentation des travailleurs de 50 ans et +, ainsi que des moins de 25.

## 12. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL

ETA BXL 31 dec 2011	
< 25	124
25-29	194
30-34	227
35-39	239
40-44	291
45-49	314
50-54	301
55-59	188
60 et +	87
Total	1.965

Age médian estimé pour 2011 : 43,4

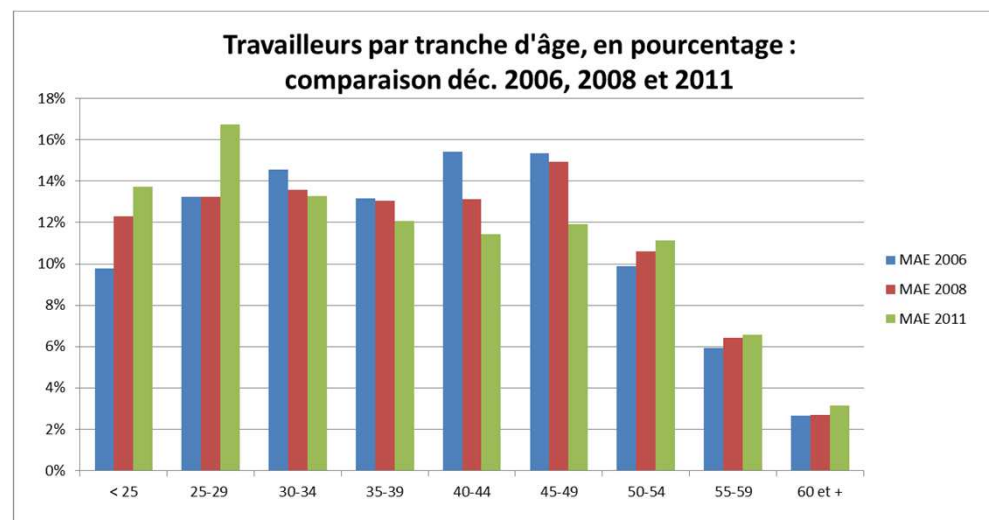
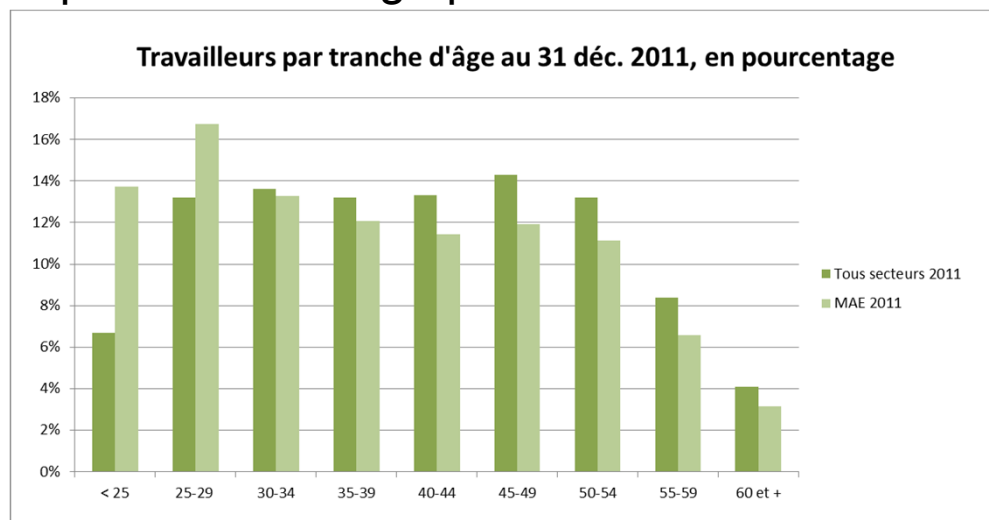


**Commentaire :** En comparaison des données pour les autres secteurs, observons une plus grande représentation des travailleurs de plus de 40 ans. On peut constater aussi, par rapport à 2006 et 2008 que le vieillissement de la population, très net, se poursuit.

## 13. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur MAE

MAE 31 dec 2011	
< 25	943
25-29	1.152
30-34	913
35-39	830
40-44	786
45-49	821
50-54	765
55-59	451
60 et +	217
Total	6.878

Age médian estimé pour 2011 : 37,9

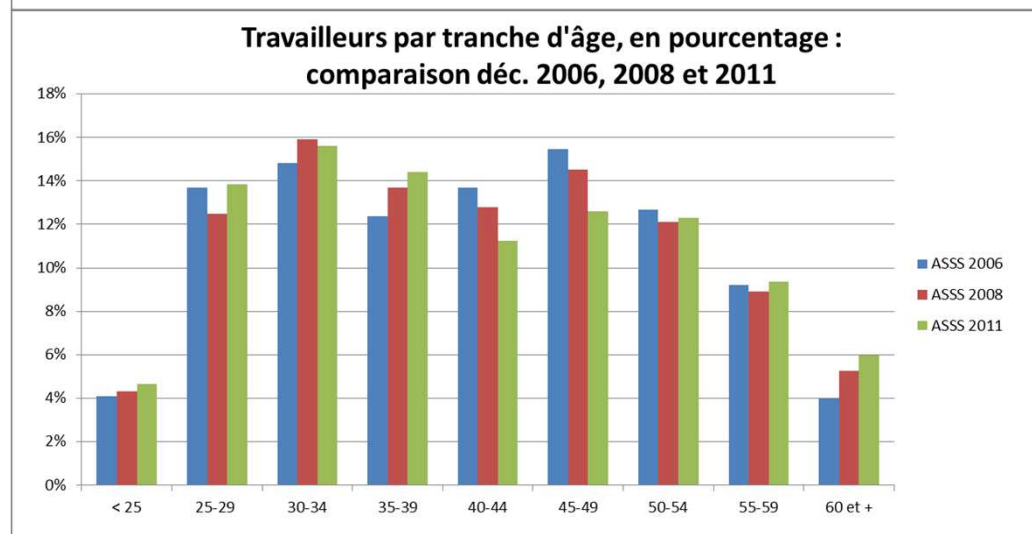
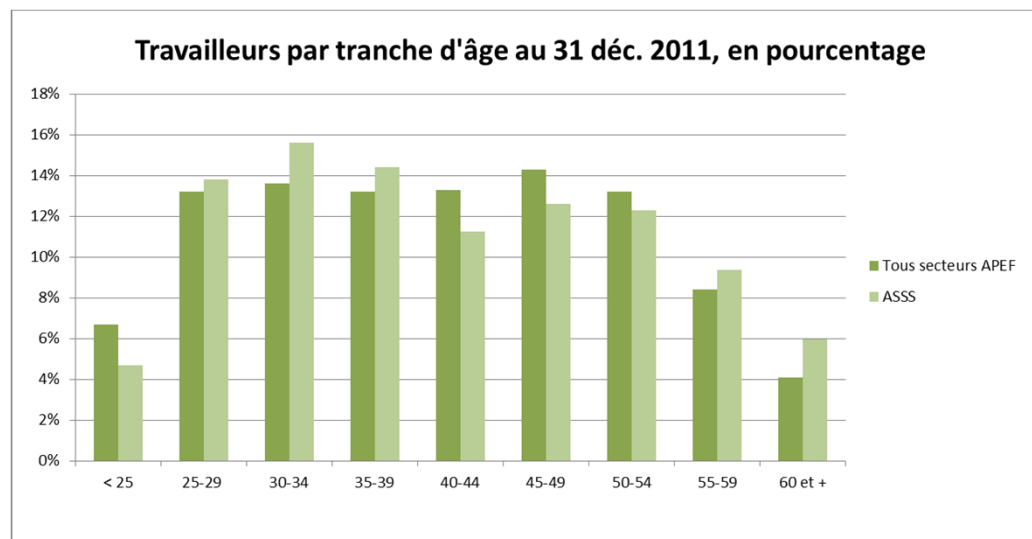


**Commentaire :** Proportionnellement et de façon marquée, le nombre de travailleurs de moins de 30 ans est plus important dans le secteur MAE. L'accroissement de la population de ce secteur « profite » aux jeunes. C'est donc plutôt une exception. Notons quand même l'accroissement, moins net que pour les jeunes, de la proportion des travailleurs âgés.

## 14. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ASSS

ASSS 31 dec 2011	
< 25	182
25-29	539
30-34	609
35-39	562
40-44	439
45-49	491
50-54	479
55-59	365
60 et +	233
Total	3.899

Age médian estimé pour 2011 : 40,7



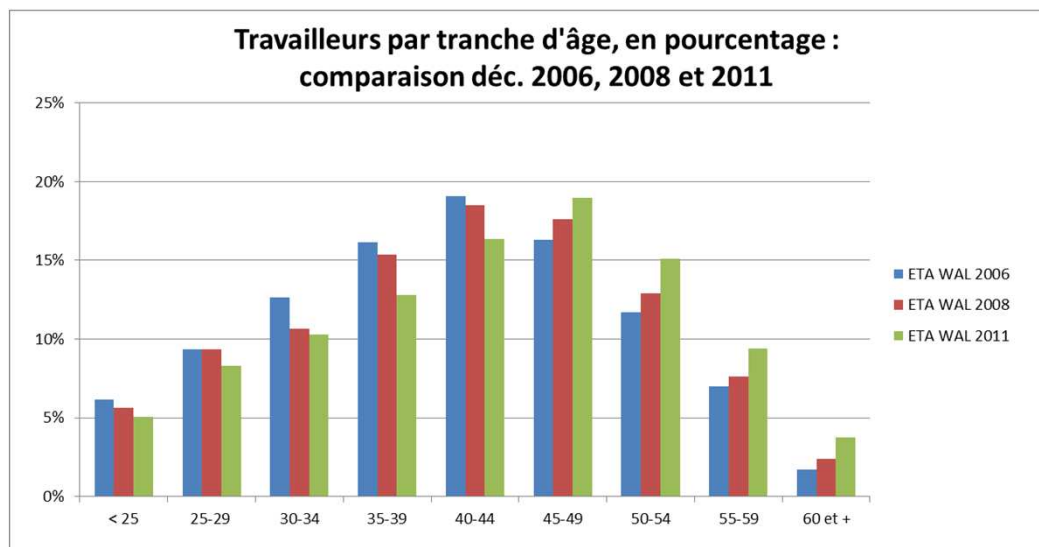
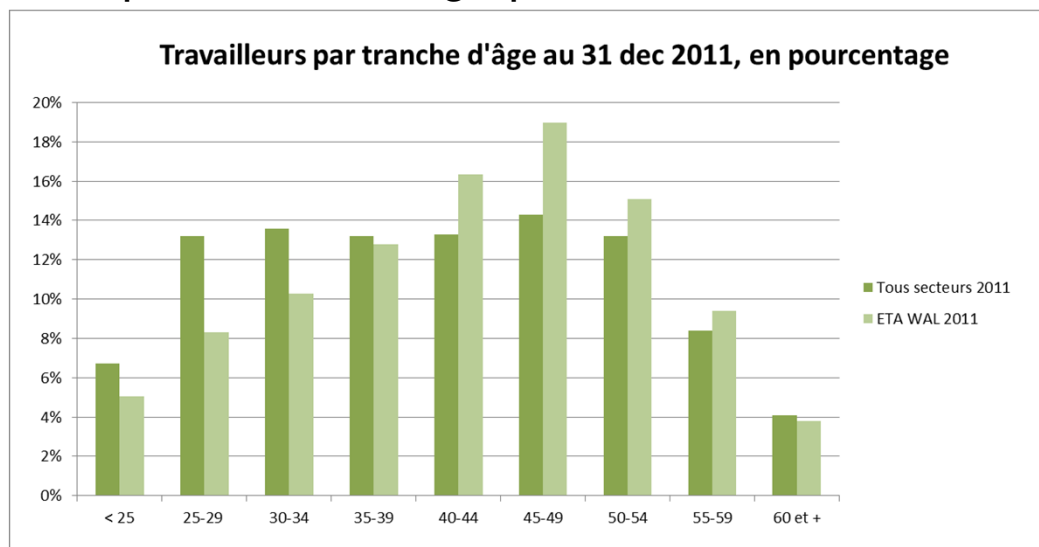
Commentaire : Dans le tableau du haut, notons un pic pour les 30-39 ans. Autre particularité : la courbe en forme de « M » avec, en creux, les 40-44 ans. Dans le tableau du bas, on peut observer une diminution de la représentation des travailleurs de 40-49 au profit d'une augmentation de la proportion des plus jeunes et des plus âgés.



## 15. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL

ETA WAL 31 dec 2011	
< 25	412
25-29	677
30-34	840
35-39	1.045
40-44	1.334
45-49	1.550
50-54	1.232
55-59	769
60 et +	308
<b>Total</b>	<b>8.167</b>

Age médian estimé pour 2011 : 44,2

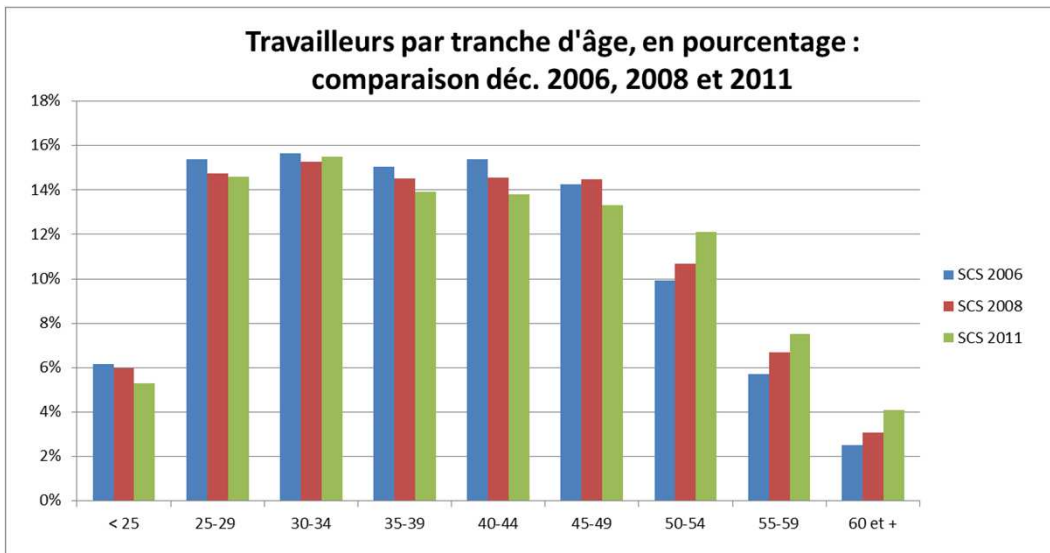
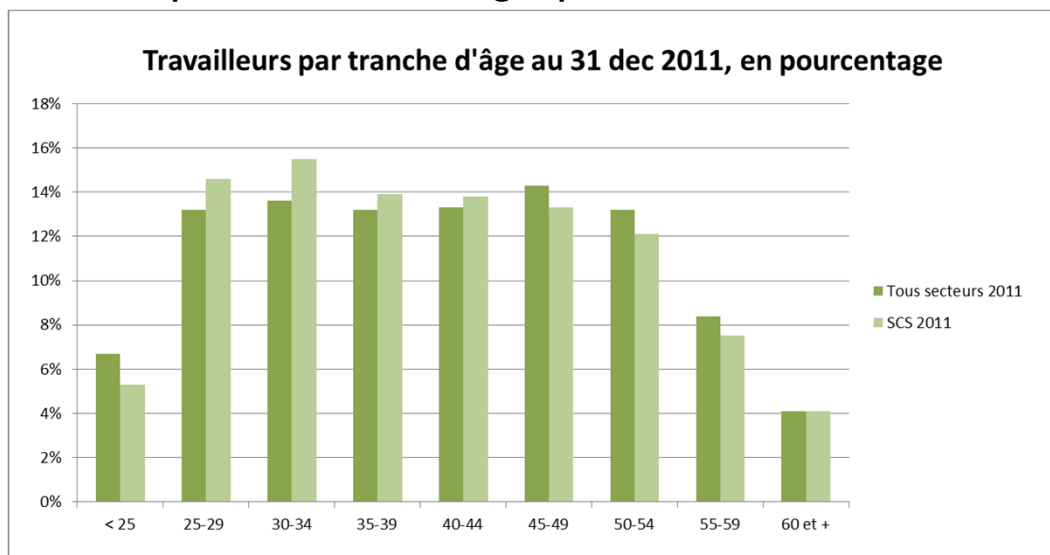


**Commentaire :** Dans l'ensemble, les travailleurs des ETA wallonnes sont plus âgés que la moyenne. L'âge médian est de plus de 44 ans. Le tableau du bas a la même configuration que pour les secteurs ETA BXI et AF. Le vieillissement très net de la population se poursuit.

## 16. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur SCS

31 dec SCS 2011	
< 25	1.220
25-29	3.350
30-34	3.556
35-39	3.201
40-44	3.163
45-49	3.067
50-54	2.780
55-59	1.719
60 et +	947
Total	23.003

Age médian estimé pour 2011 : 40,3

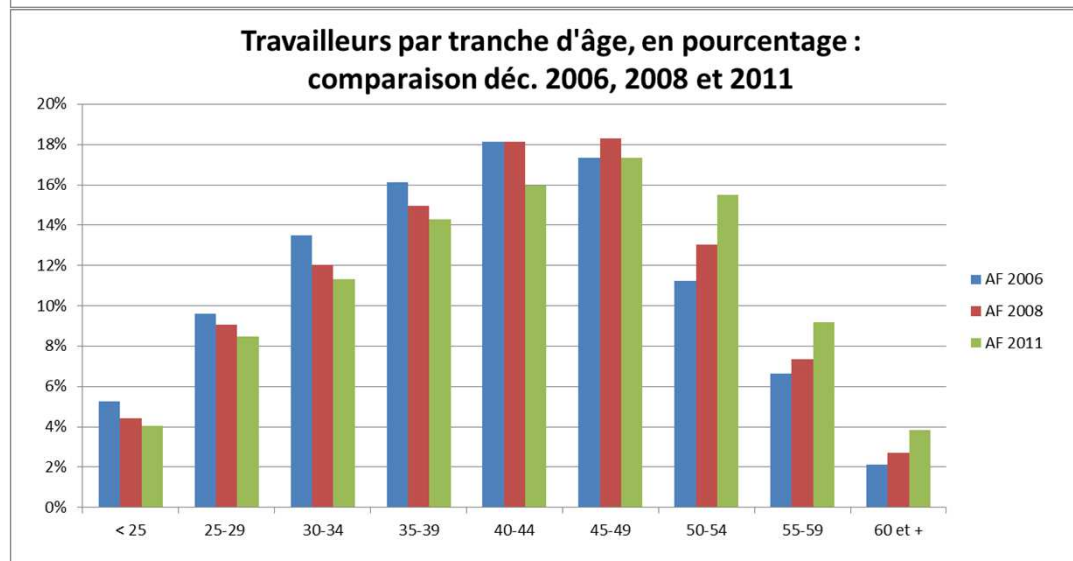
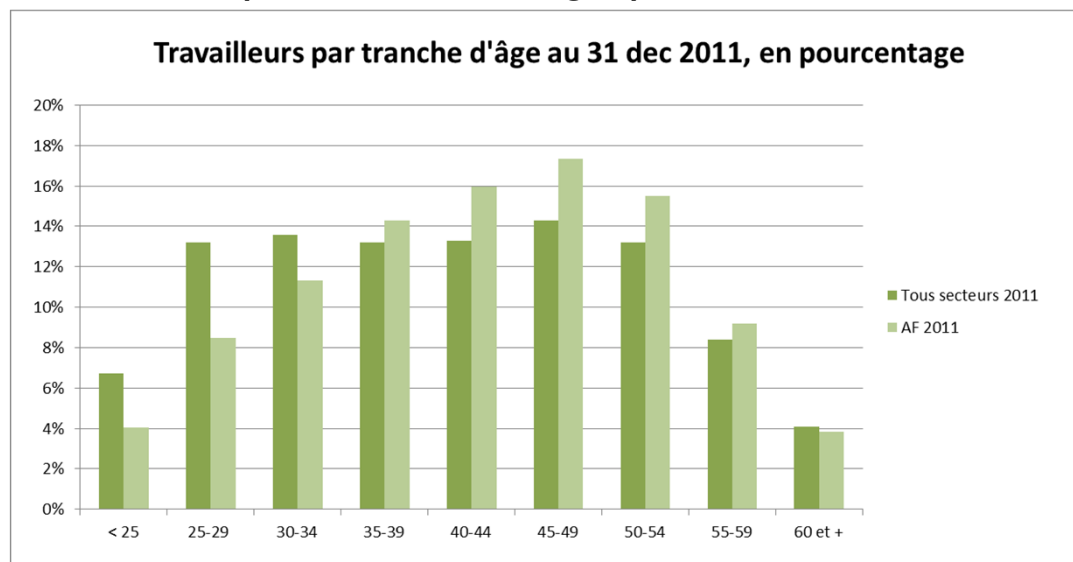


**Commentaire :** Dans l'ensemble, les travailleurs du secteur socioculturel sont proportionnellement plus jeunes que dans les autres secteurs (sauf pour la tranche des moins de 25 ans). Observons néanmoins, au fil des années, le vieillissement de la population des travailleurs. .

## 17. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur AF

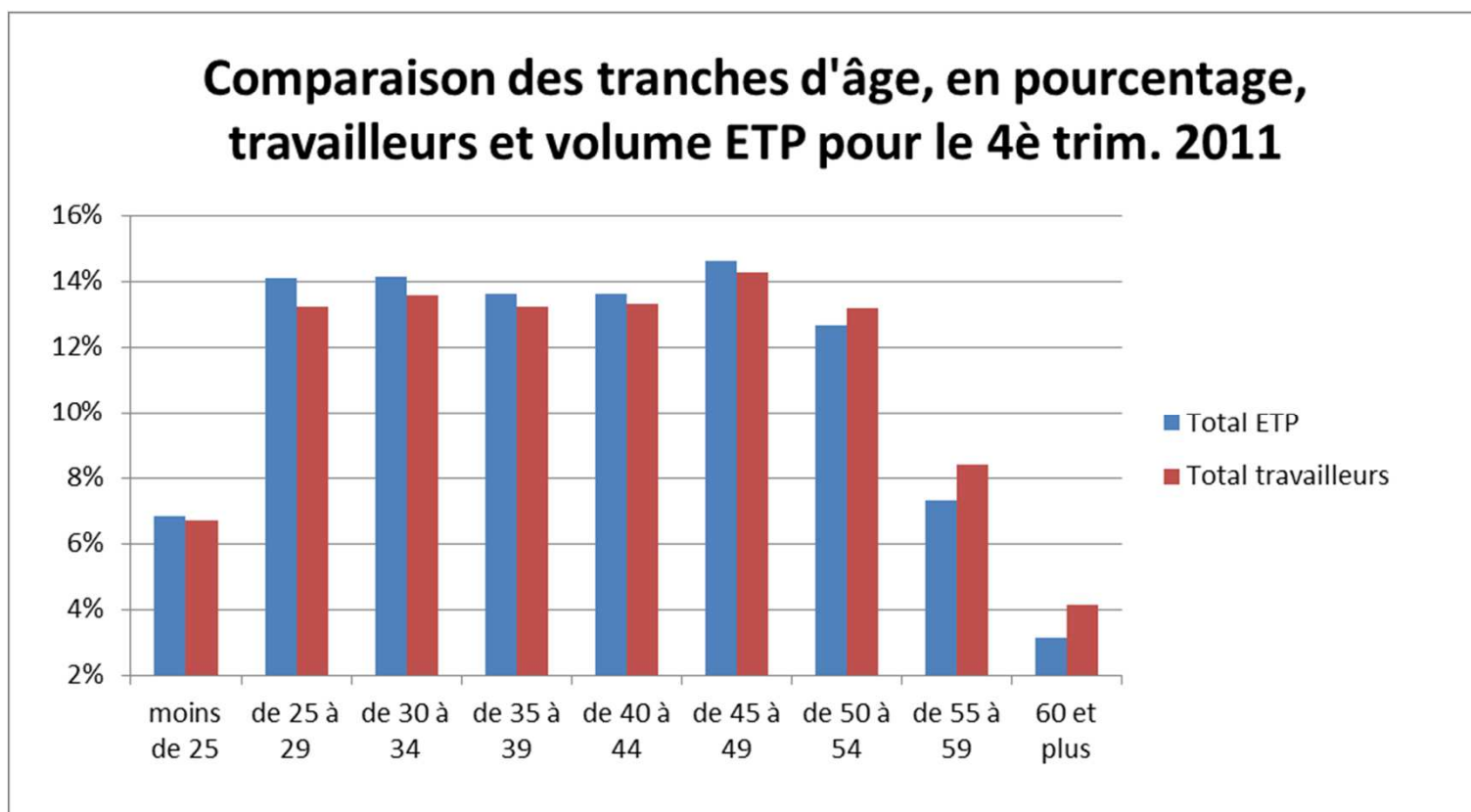
AF 31 dec 2011	
< 25	396
25-29	831
30-34	1.111
35-39	1.400
40-44	1.568
45-49	1.702
50-54	1.522
55-59	903
60 et +	378
Total	9.811

Age médian estimé pour 2011 : 43,7



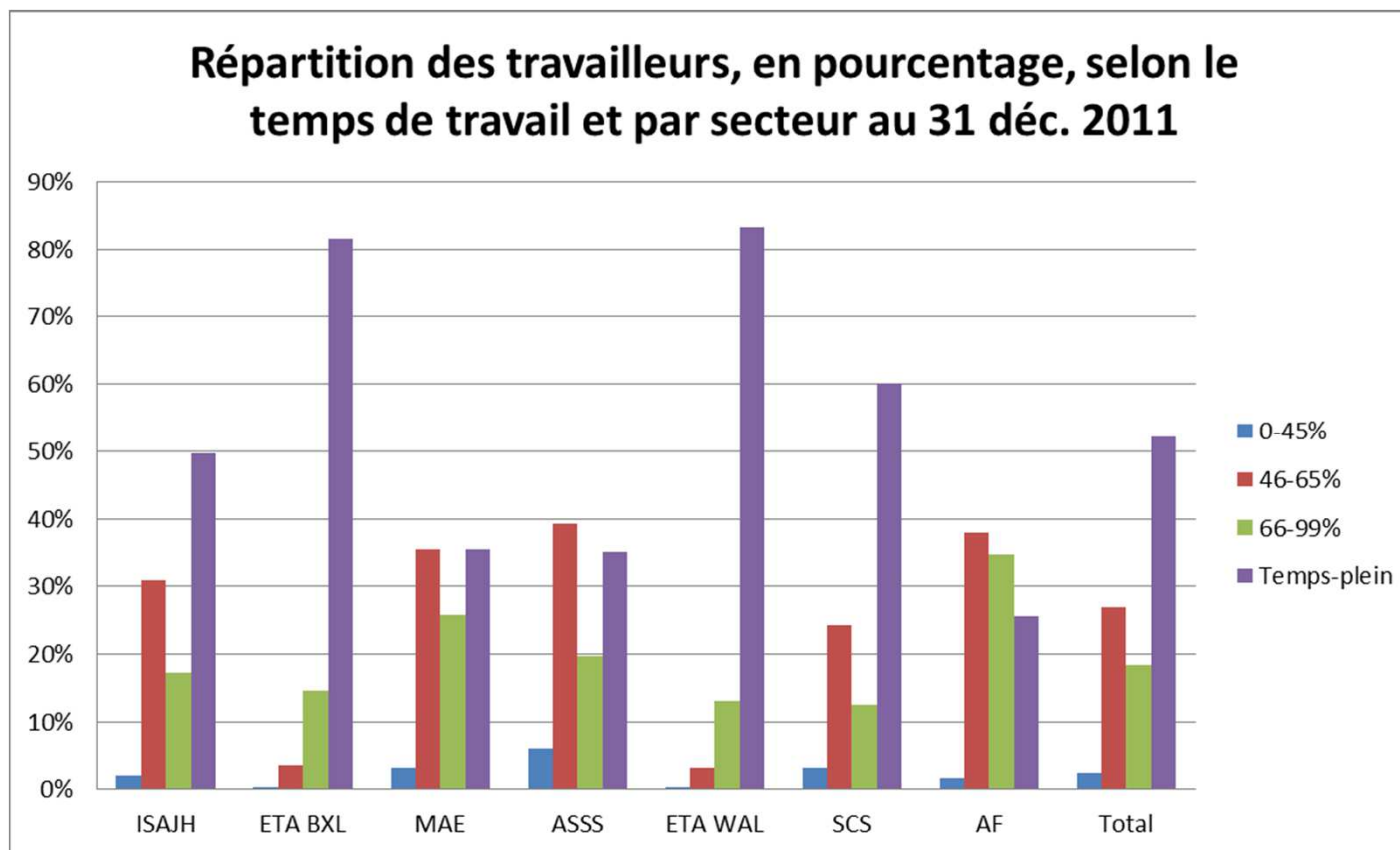
**Commentaire :** Dans l'ensemble, les travailleurs du secteur des aides familiales sont plus âgés que la moyenne des travailleurs du NM. Le tableau du bas est proche de la configuration des secteurs ETA et traduit un accroissement de la représentation des travailleurs âgés et, ici, une diminution proportionnelle des travailleurs plus jeunes.

18. Comparaison des tranches d'âge exprimés en travailleurs et en volume ETP au 4<sup>e</sup> trim. 2011 (en pourcentage)



Commentaire : Pour les moins de 50 ans, le volume ETP est proportionnellement plus important. Le phénomène s'inverse au-delà de 50 ans. .

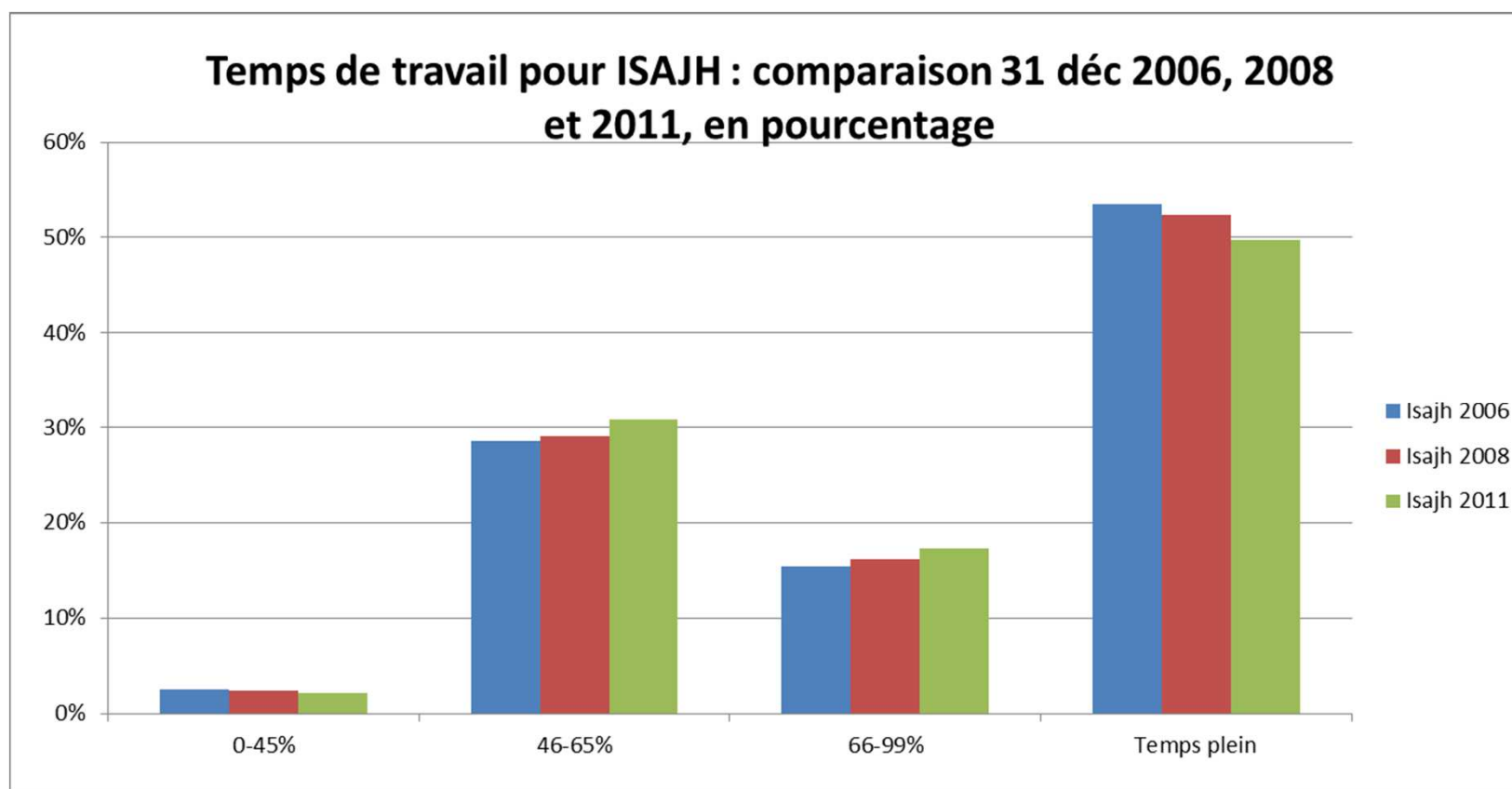
## 19. Répartition des travailleurs selon le temps de travail et par secteur au 31 déc. 2011



	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Total
0-45%	492	7	218	233	35	742	165	1.892
46-65%	7.079	69	2.440	1.530	262	5.569	3.718	20.667
66-99%	3.973	286	1.775	768	1.076	2.858	3.413	14.149
Temps-plein	11.418	1.603	2.445	1.367	6.794	13.834	2.515	39.976
Total	22.962	1.965	6.878	3.898	8.167	23.003	9.811	76.684

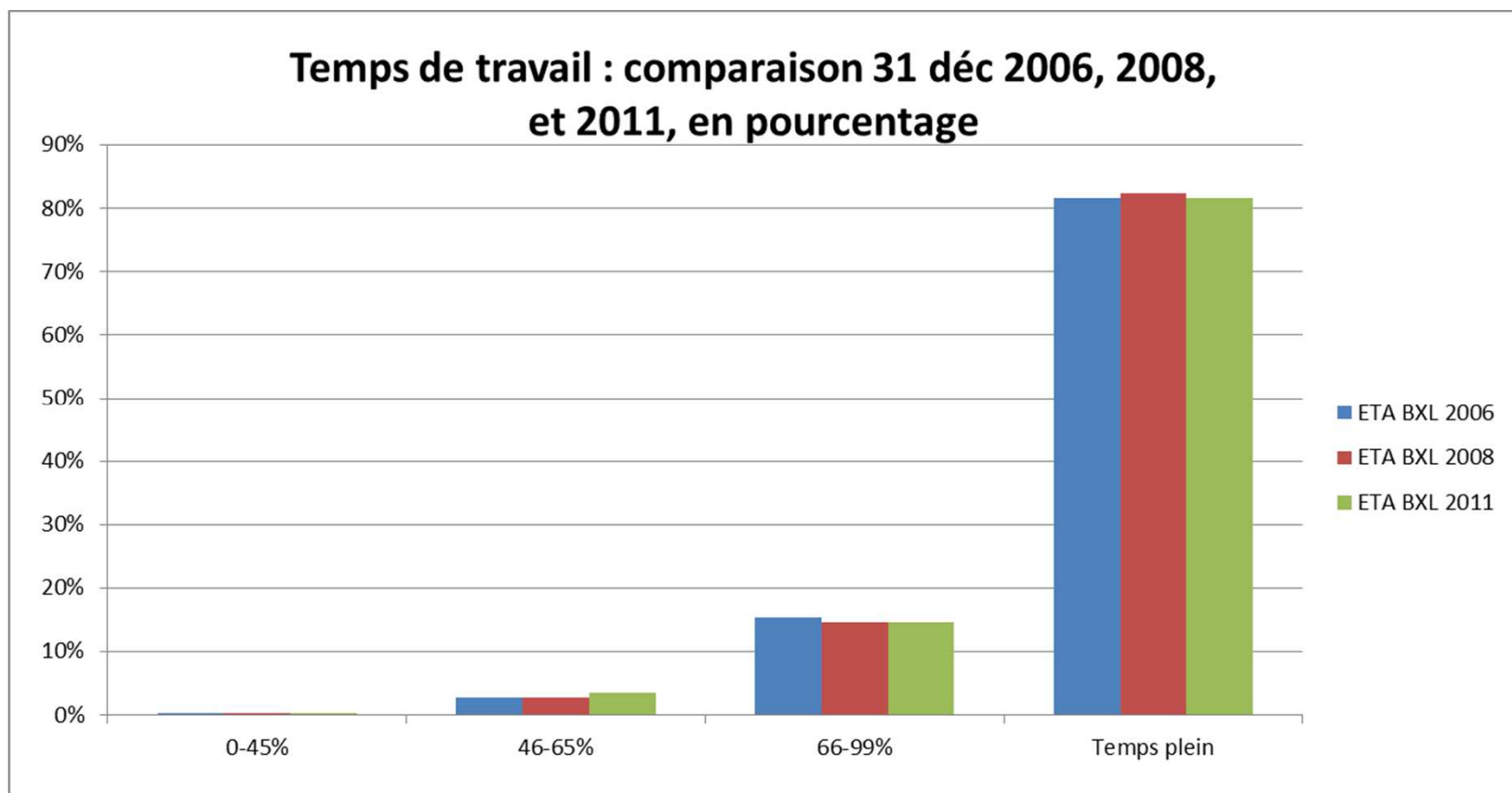
**Commentaire :** Les individus travaillant à temps plein représentent 52% de l'ensemble des secteurs APEF, alors qu'il est en moyenne de plus de 65% pour l'ensemble de l'emploi en Belgique. Notons de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Les temps-plein représentent 25% dans AF; environ 35% dans MAE et ASSS; 50% et 60% dans ISAJH et SCS ; plus de 80% pour les ETA.

## 20. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ISAJH



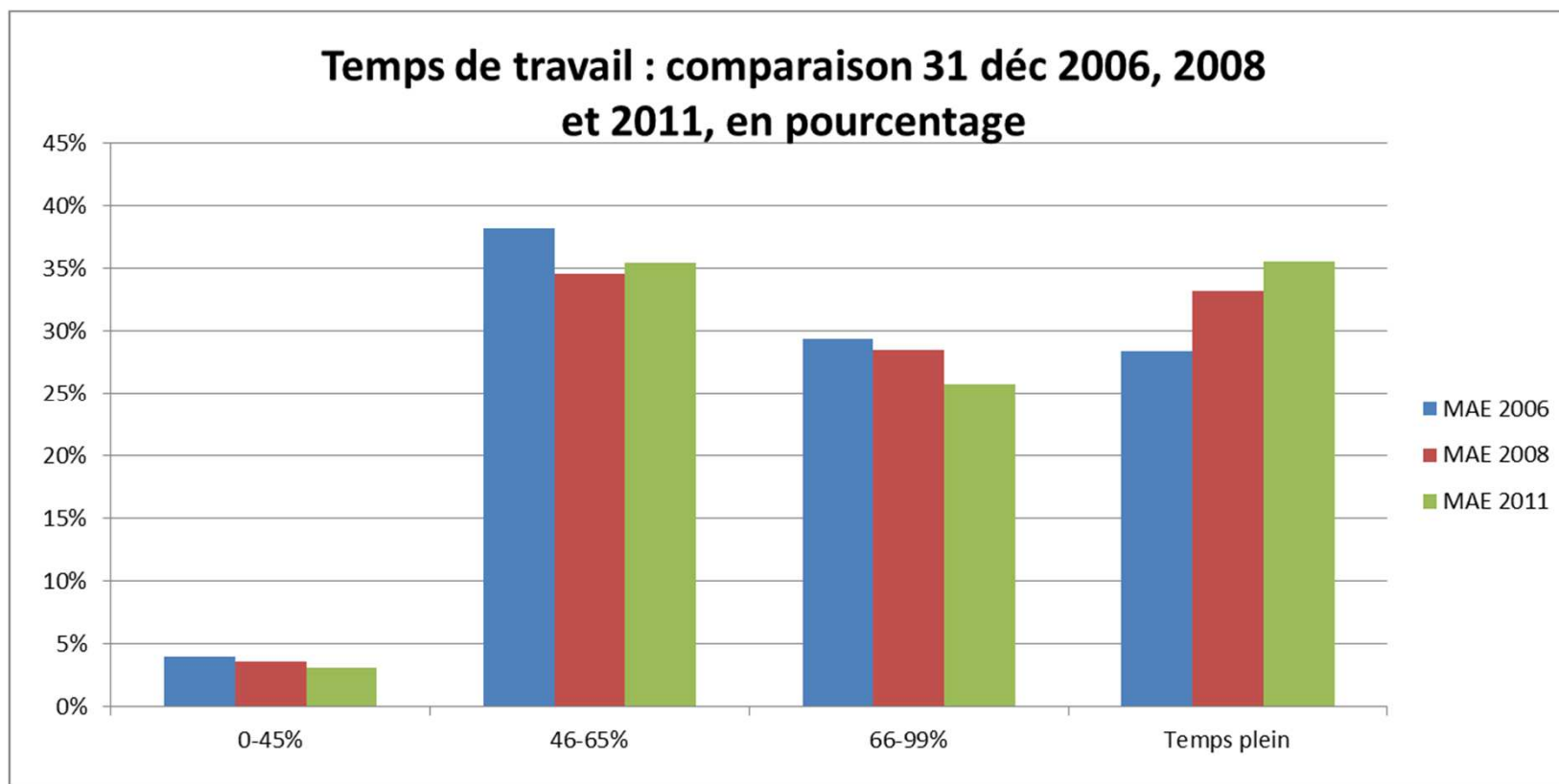
Commentaire : Notons la diminution, depuis 2006, de la proportion de temps-plein.

## 21. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ETA BXL



Commentaire : On peut remarquer une stabilité dans le temps et une très grande proportion de temps-plein.

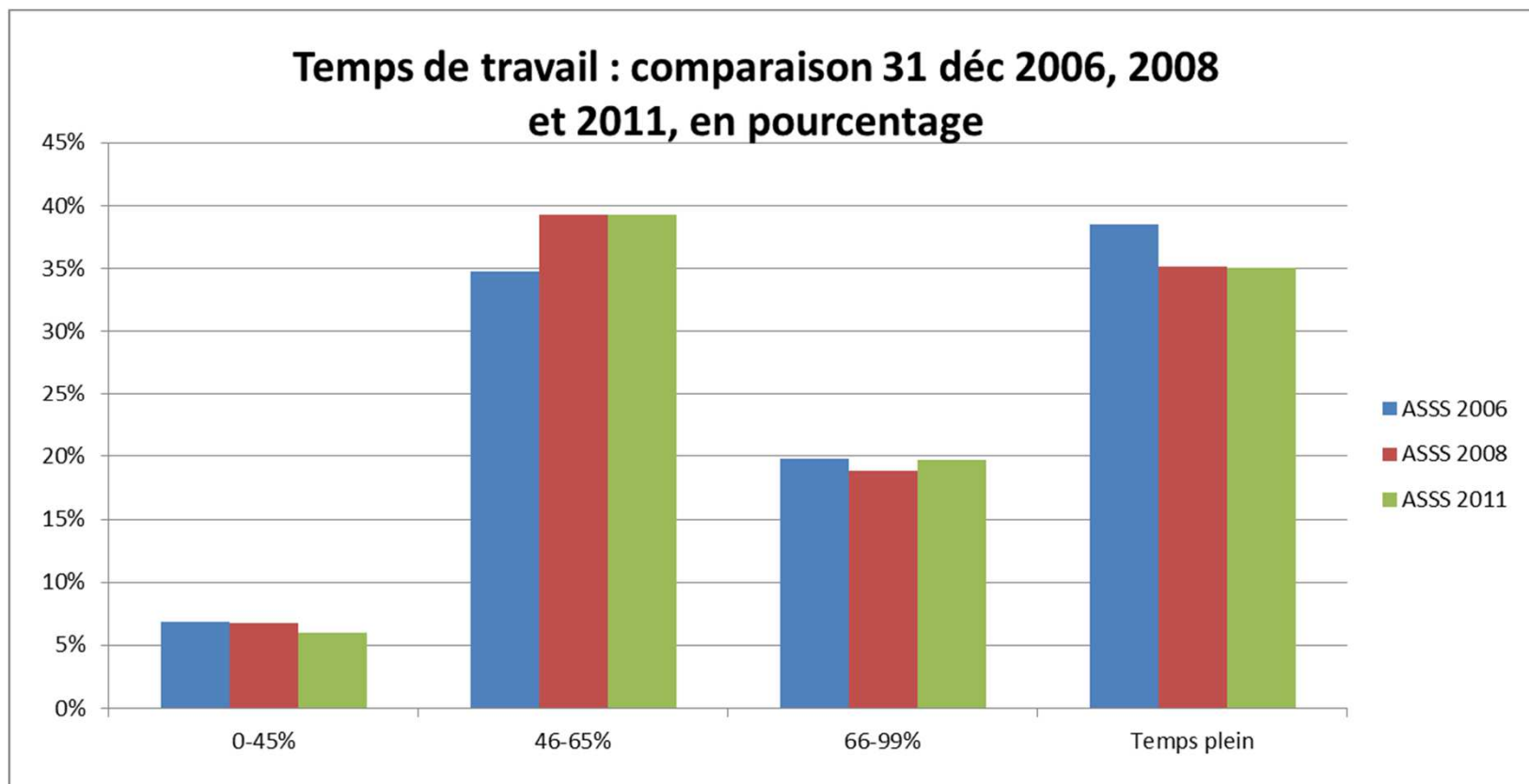
## 22. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur MAE



**Commentaire :** les temps-plein sont en augmentation, même s'ils restent minoritaires dans ce secteur. Deux tiers des travailleurs sont à temps partiels.

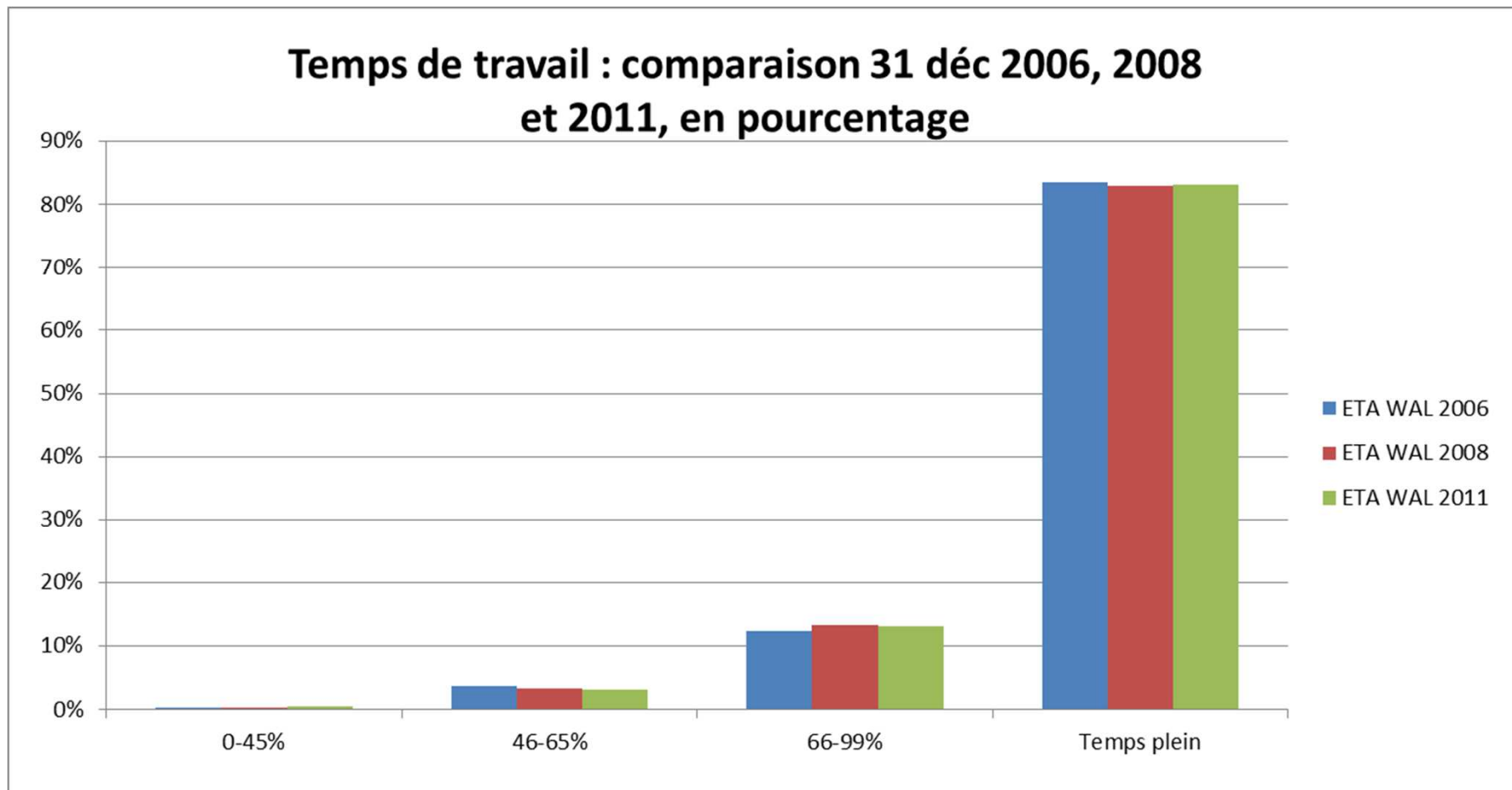


## 23. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ASSS



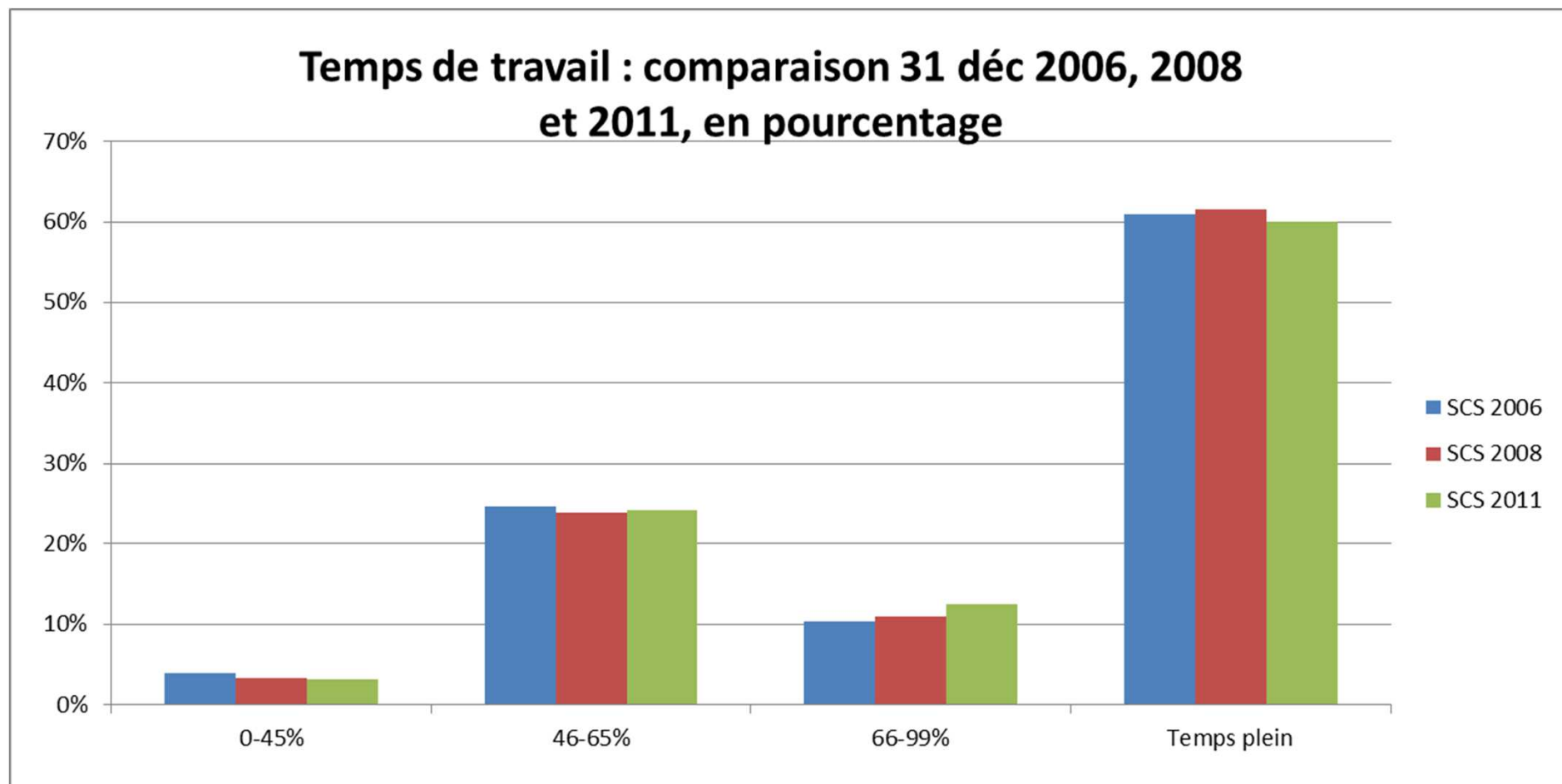
Commentaire : le pourcentage de temps-plein est stabilisé depuis 2008. Deux tiers de travailleurs sont à temps partiels.

## 24. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ETA WAL



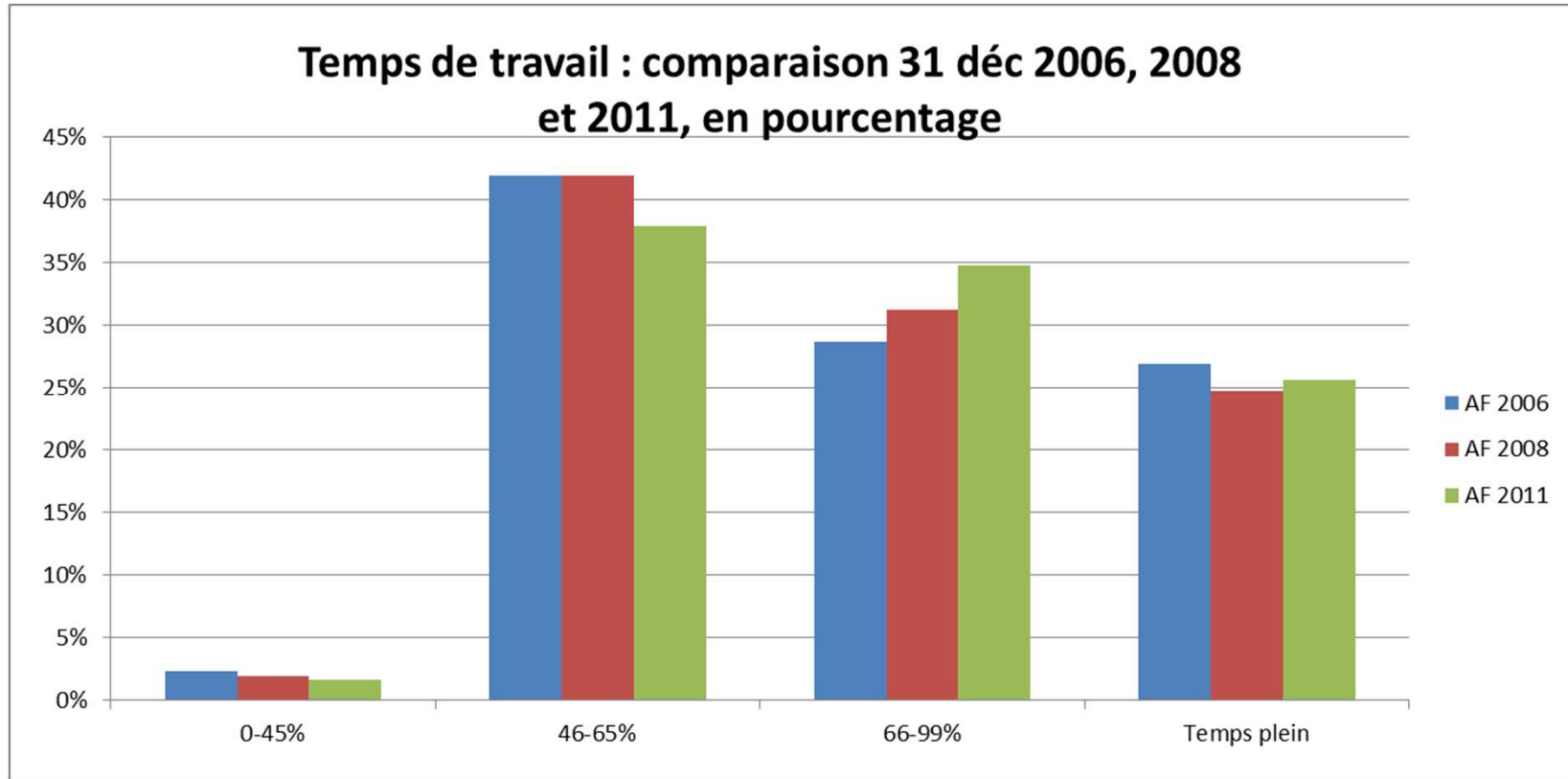
Commentaire : Peu d'évolution depuis 2008. Notons la très forte proportion de temps-plein.

## 25. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur SCS



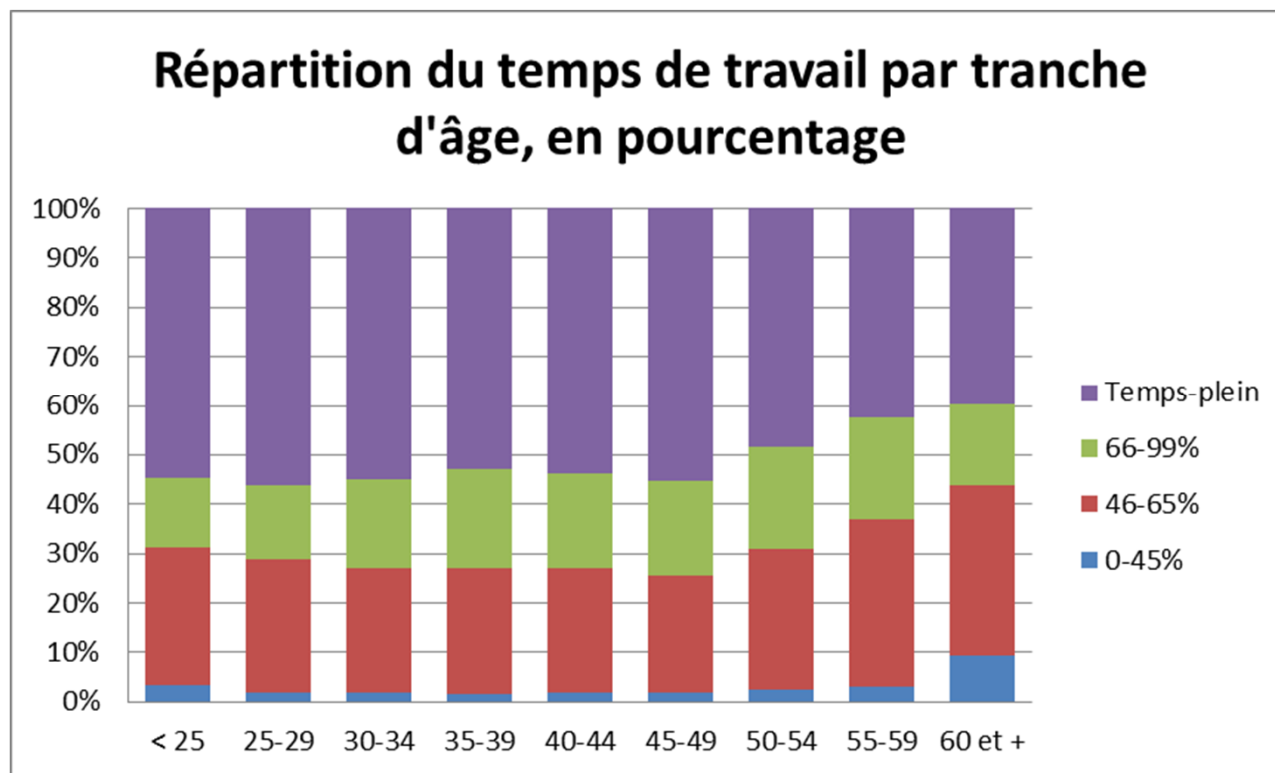
Commentaire : Notons une très légère diminution du nombre de travailleurs à temps-plein.

## 26. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur AF



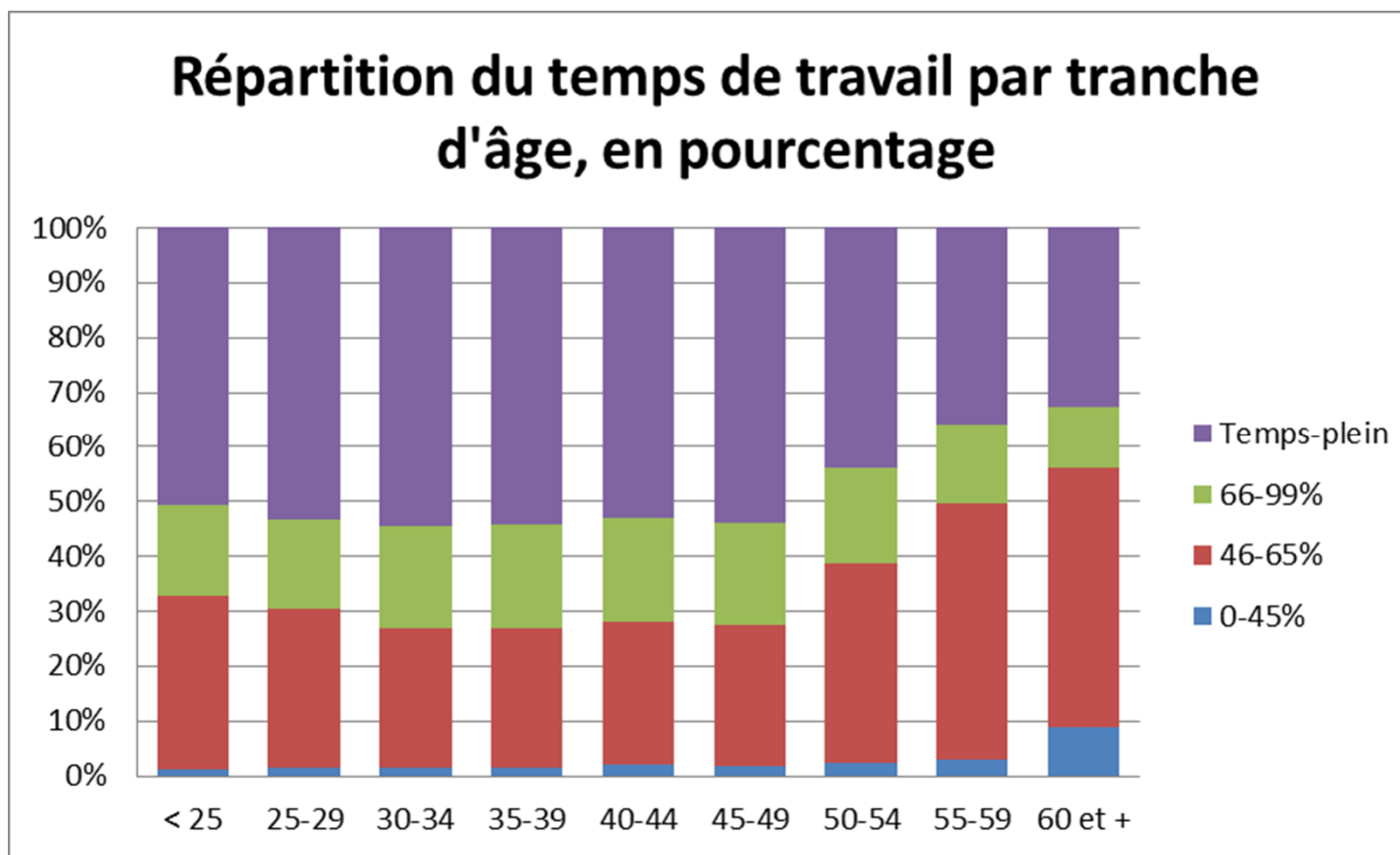
Commentaire : la proportion des temps-plein est stabilisée depuis 2008. Trois travailleurs sur quatre sont à temps partiel. Notons aussi, dans le temps partiel, l'augmentation de la proportion de ceux (celles) qui travaillent au moins à 2/3 temps.

## 27. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour l'ensemble des secteurs au 31 déc. 2011



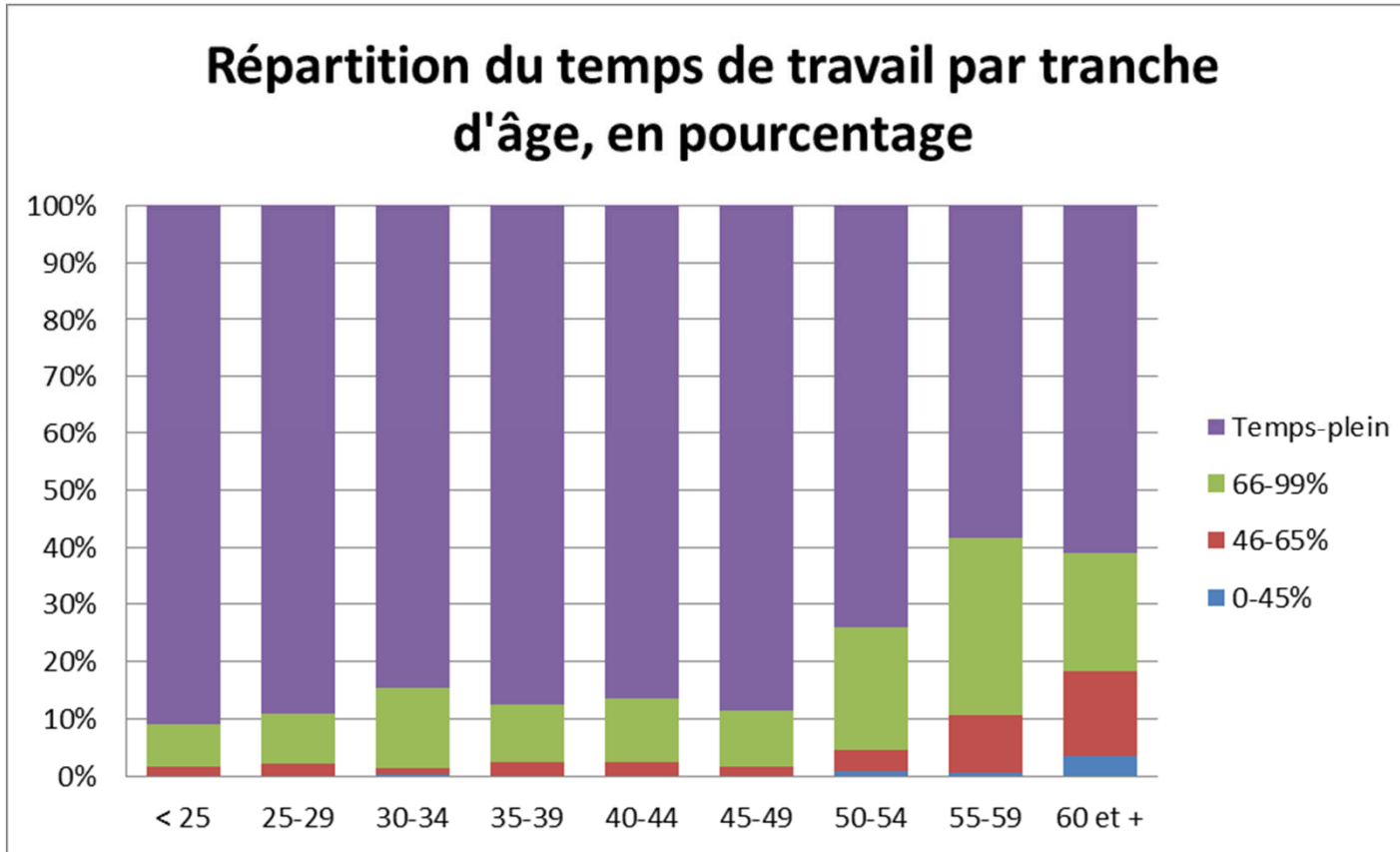
Commentaire : Sans surprise, on peut observer, au-delà de 50 ans, une augmentation du travail à temps partiel.

28. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ISAJH  
au 31 déc. 2011



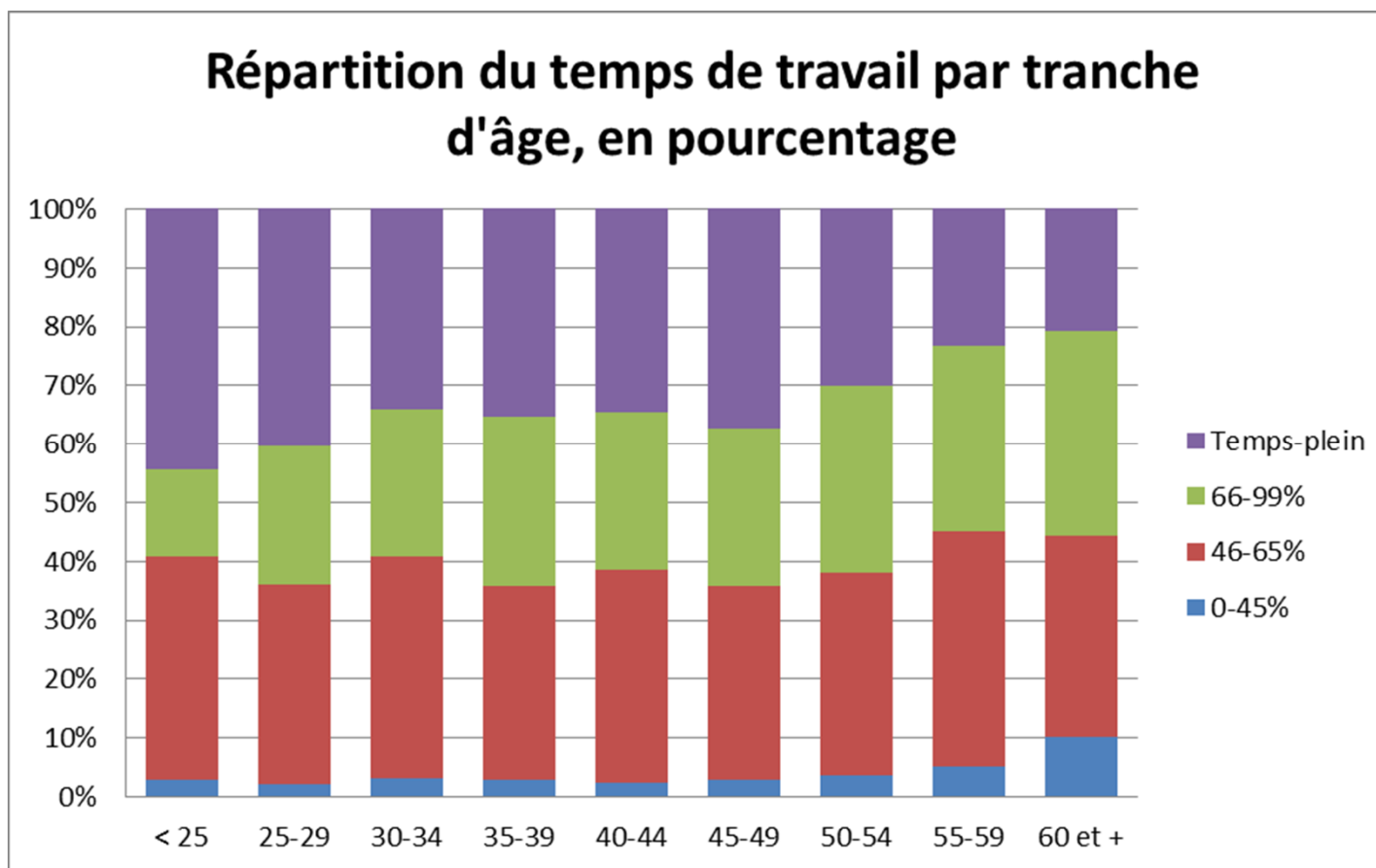
Commentaire : L'augmentation du temps partiel au-delà de 50 ans est assez marqué dans ce secteur.

29. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL  
au 31 déc. 2011



Commentaire : Notons ici aussi une évolution importante : alors que jusqu'à 50 ans, le temps plein est présent à 90%, il tombe à 60% au-delà de 55 ans.

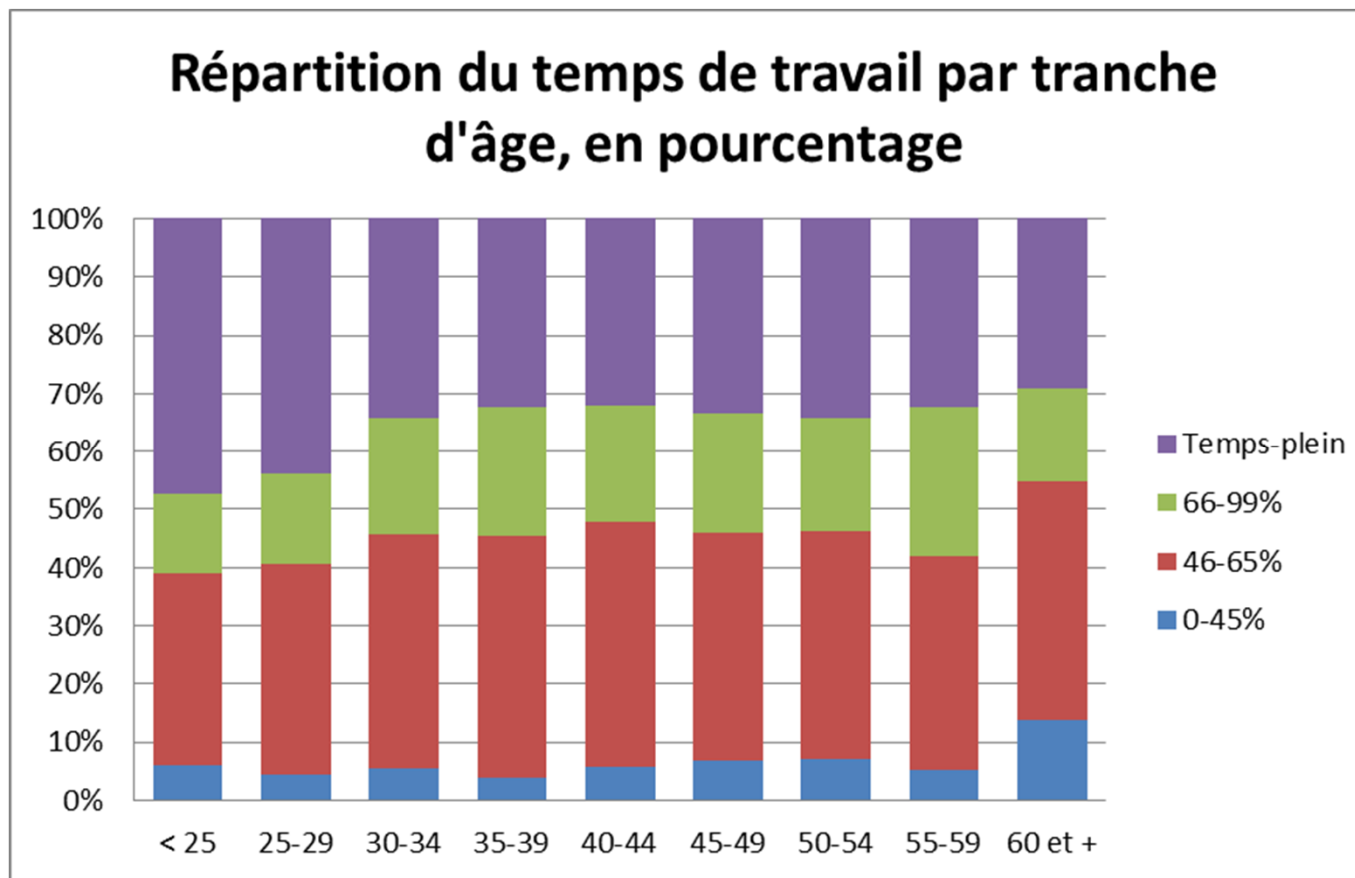
30. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur MAE  
au 31 déc. 2011



Commentaire : Au-delà de 60 ans, il n'y a plus que 20% des travailleurs qui travaillent encore à temps plein.

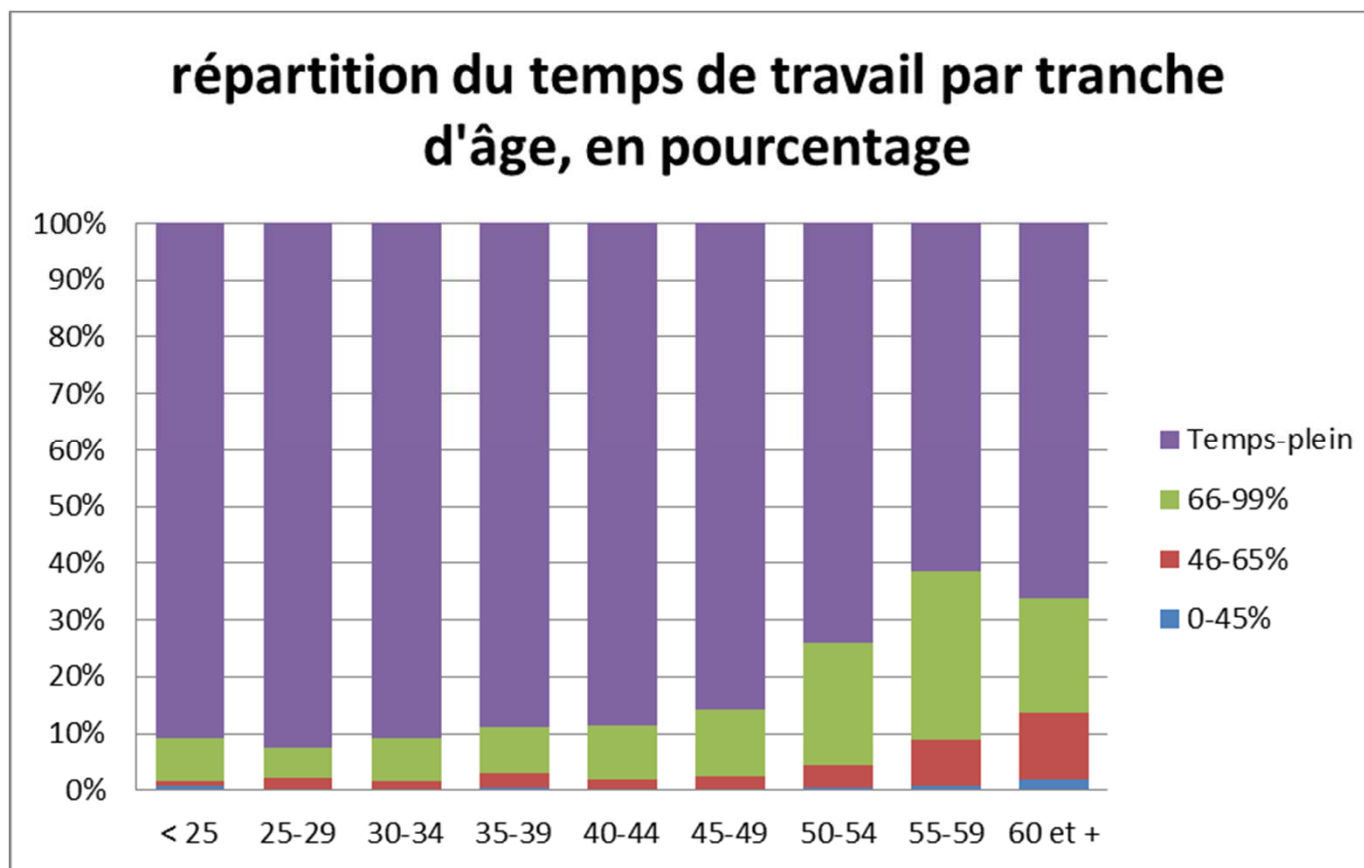


### 31. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ASSS au 31 déc. 2011



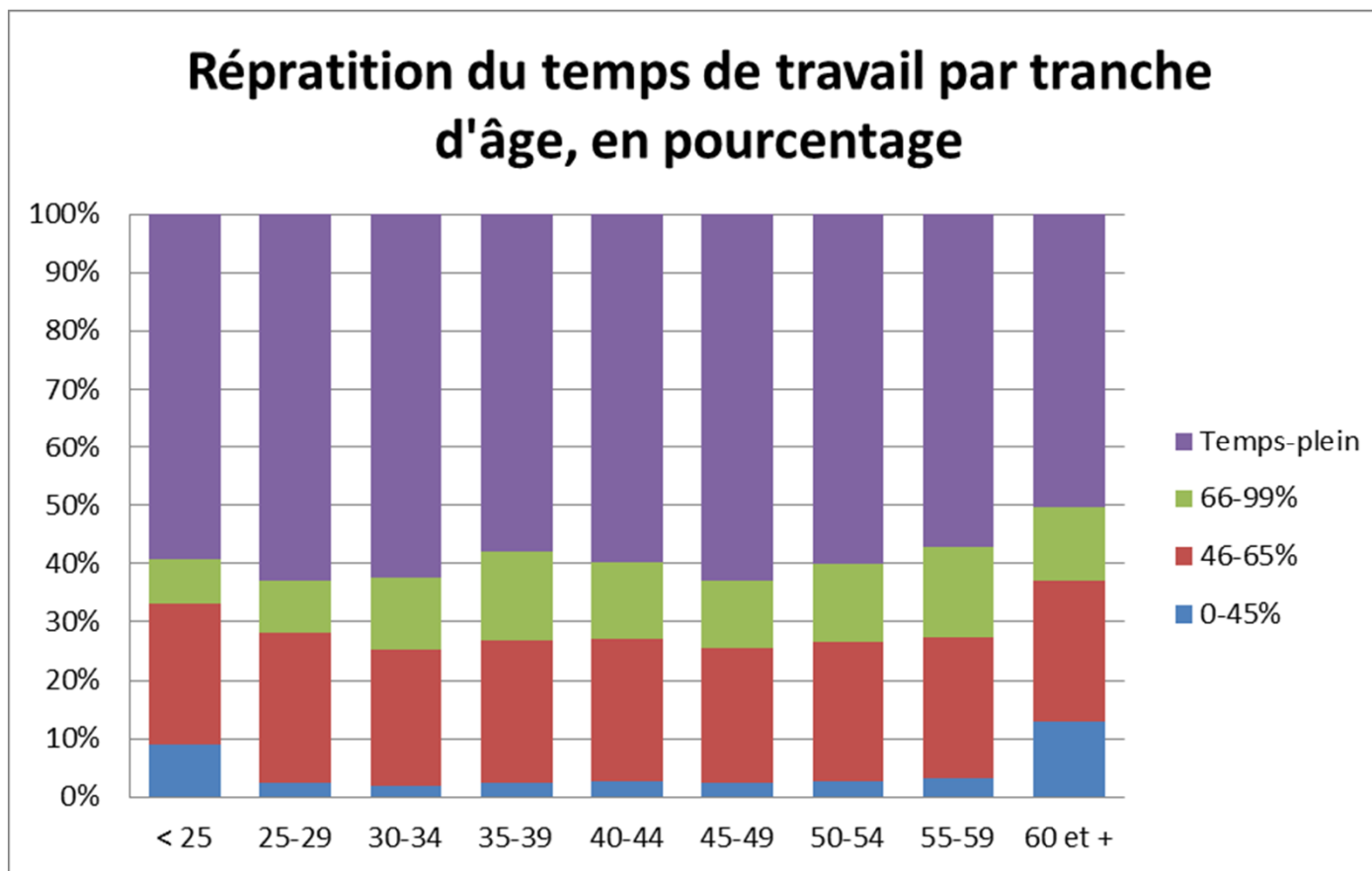
Commentaire : La part des temps-pleins se stabilise à partir de 35 ans. A part pour les plus de 60 ans, la situation des travailleurs âgés est assez proche des plus jeunes.

## 32. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL au 31 déc. 2011



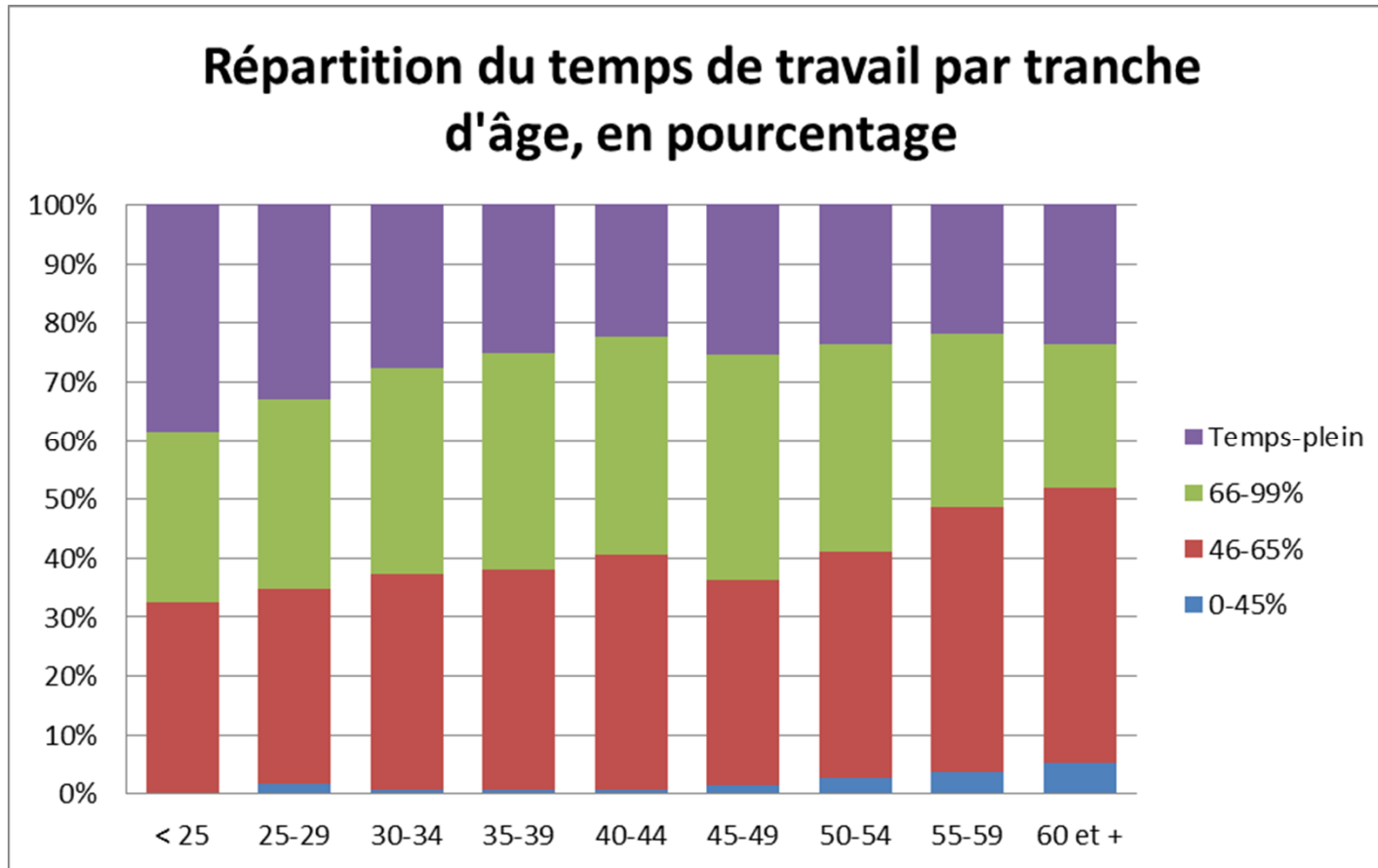
Commentaire : La situation est assez comparable à la situation des ETA BXL. Alors que la situation est très stable pour les moins de 50 ans (environ 90% de temps-plein), au-delà de 50 ans, le temps partiel s'accroît notablement.

### 33. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur SCS au 31 déc. 2011



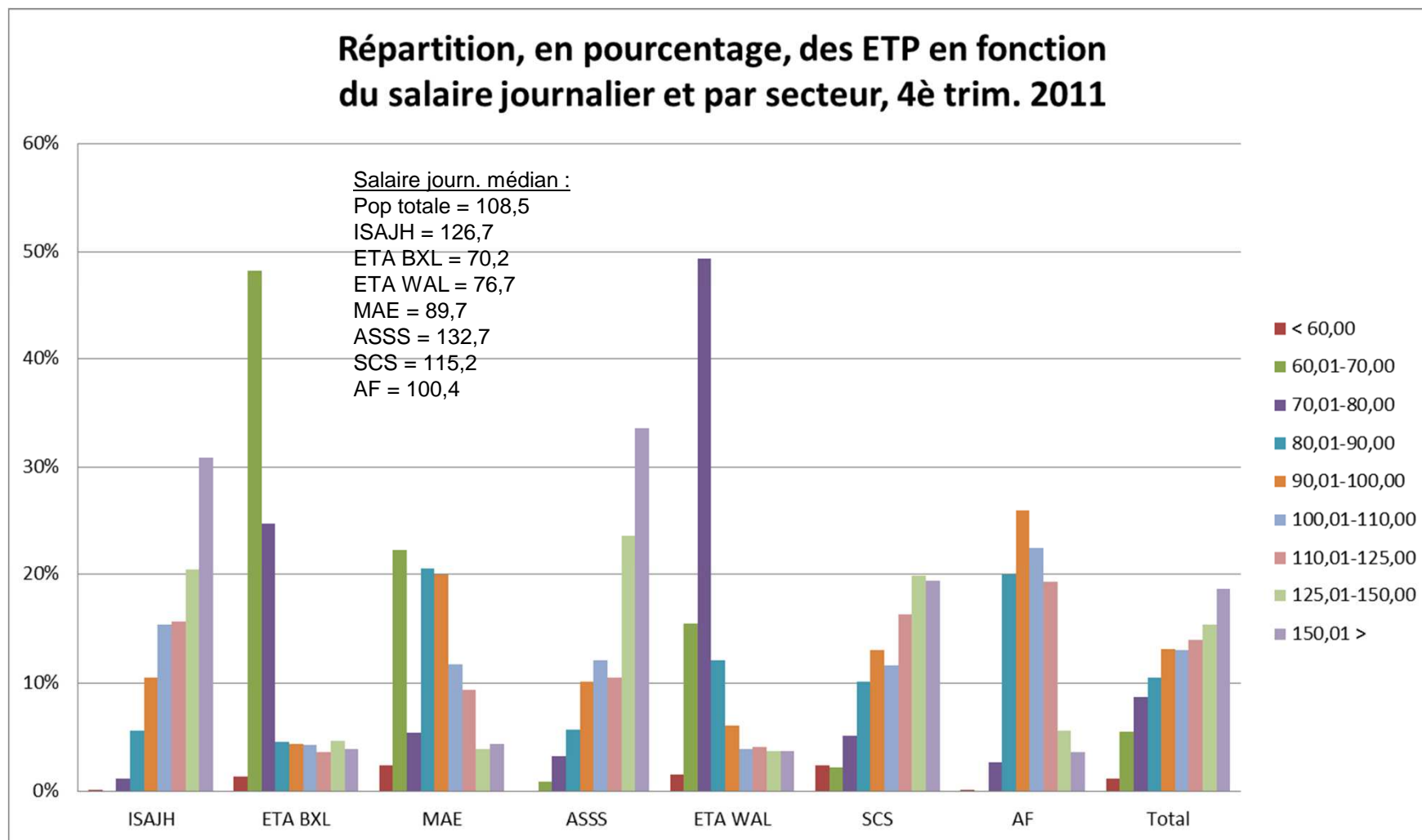
Commentaire : Ce qui est intéressant à relever c'est la composition des temps partiels des moins de 25 ans, plus particulièrement la proportion importante des 0-45%. Ceci est à mettre en comparaison avec la composition des temps partiels des plus de 60 ans.

34. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur AF  
au 31 déc. 2011



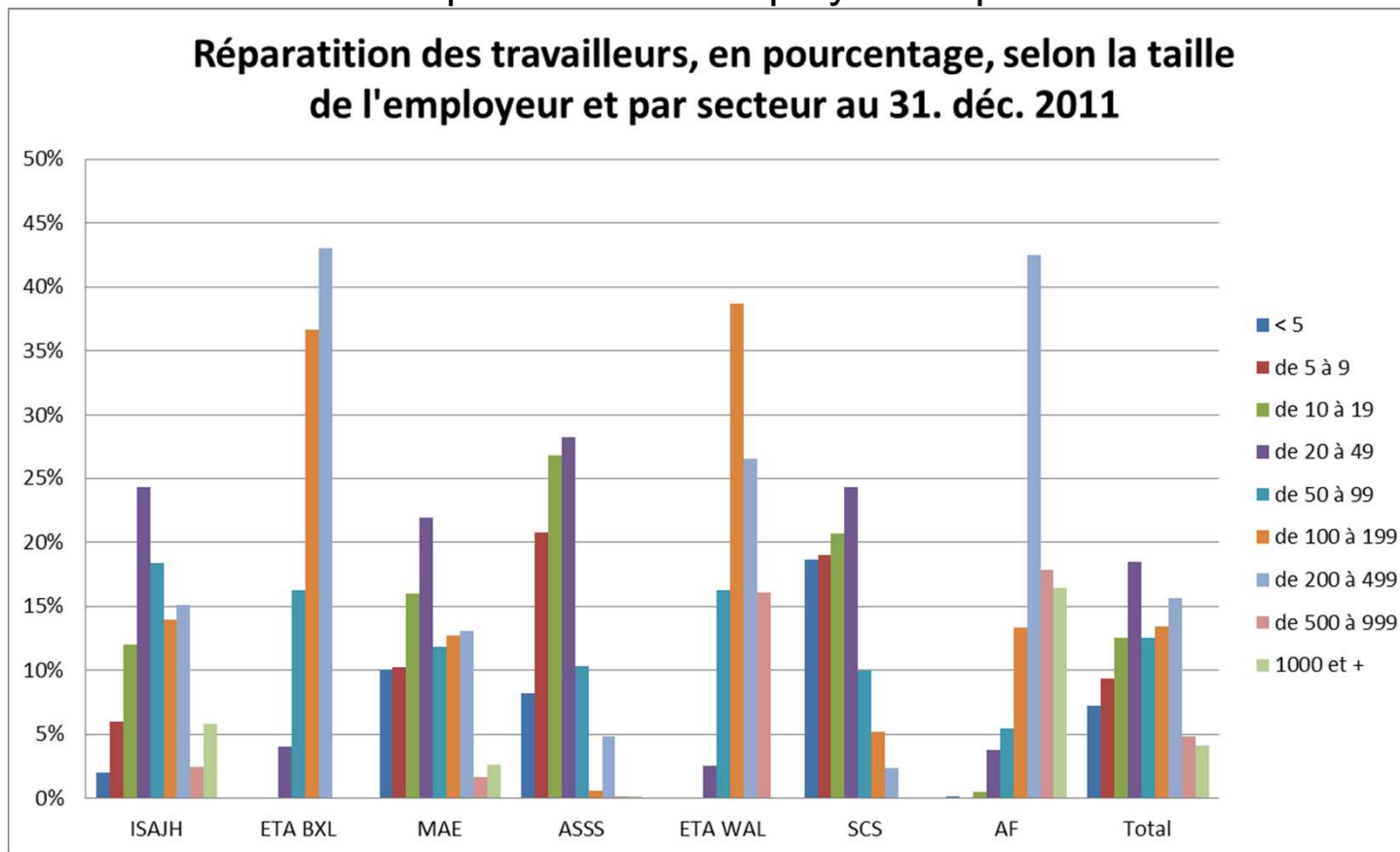
Commentaire : La proportion des temps plein est au plus bas à partir de 40 ans. Par contre ce qui augmente par la suite, c'est la proportion des temps partiels à moins 2/3 temps.

### 35. Répartition des volumes ETP selon le salaire journalier et par secteur, 4è trim. 2011



Commentaire : Le salaire journalier doit se lire ici en fonction de la structure de qualification et des barèmes en cours dans chacun des secteurs. Notons une situation contrastée : dans le secteurs ASSS et ISAJH, 51 et 57% des ETP gagnent plus de 125€, alors que dans SCS, cela ne concerne que 39%; 9% et 8% dans AF et MAE. Même si le revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMM) est d'application pour le travailleurs handicapés, relevons les salaires particulièrement bas dans les ETA.

### 36. Répartition des travailleurs par taille de l'employeur et par secteur au 31 déc. 2011



	< 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 49	de 50 à 99	de 100 à 199	de 200 à 499	de 500 à 999	1000 et +	Total
ISAJH	453	1.374	2.756	5.587	4.227	3.202	3.467	558	1.338	22.962
ETA BXL	0	0	0	79	319	721	846	0	0	1.965
MAE	690	706	1.099	1.508	815	873	896	112	179	6.878
ASSS	321	809	1.044	1.100	402	24	190	4	5	3.899
ETA WAL	0	0	0	209	1.326	3.159	2.164	1.309	0	8.167
SCS	4.293	4.363	4.746	5.591	2.284	1.188	538	0	0	23.003
AF	12	5	52	372	538	1.306	4.168	1.748	1.610	9.811
Total	5.558	7.137	9.580	14.142	9.574	10.285	11.989	3.731	3.132	76.685

Commentaire : Ce tableau est à comparer avec le tableau n°2. Ainsi, par exemple, si 82% des employeurs du secteur SCS occupent moins de 10 travailleurs (TPA : très petite association), ils représentent 38% de l'emploi du secteur. Des données peuvent sembler aberrantes (par ex : les 5 travailleurs ASSS appartenant à une organisation de plus de 1.000 salariés). En fait, certains employeurs disposent de plusieurs indices ONSS, car déployant plusieurs secteurs d'activités : on dispose ici du nombre de travailleurs dans un indice d'activité croisé avec la taille globale de l'employeur.

### 37. Répartition des travailleurs par arrondissement, province et région de l'employeur, et par secteur, au 31 déc. 2011

	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
Arlon	191		217	51	161	110	265	995
Bastogne	280		70	0	253	144	0	747
Marche-en-Famenne	122		52	6	66	324	190	760
Neufchateau	525		158	62	220	319	162	1.446
Virton	313		104	1	252	122	6	798
<b>Total Luxembourg</b>	<b>1.431</b>		<b>601</b>	<b>120</b>	<b>952</b>	<b>1.019</b>	<b>623</b>	<b>4.746</b>
Dinant	1.229		207	39	339	480	2.081	4.375
Namur	2.064		543	252	746	1.665	418	5.688
Philippeville	650		57	14	322	333	171	1.547
<b>Total Namur</b>	<b>3.943</b>		<b>807</b>	<b>305</b>	<b>1.407</b>	<b>2.478</b>	<b>2.670</b>	<b>11.610</b>
Waremme	276		91	5	134	220	0	726
Huy	430		103	127	44	406	36	1.146
Liège	1.761		799	649	806	2.891	1.493	8.399
Verviers	1.622		506	195	494	954	814	4.585
<b>Total Liège</b>	<b>4.089</b>		<b>1.499</b>	<b>976</b>	<b>1.478</b>	<b>4.471</b>	<b>2.343</b>	<b>14.856</b>
Nivelles	1.403		705	164	843	1.280	403	4.798
<b>Total Brabant wallon</b>	<b>1.403</b>		<b>705</b>	<b>164</b>	<b>843</b>	<b>1.280</b>	<b>403</b>	<b>4.798</b>
Ath	663		86	86	103	155	176	1.269
Mons	1.148		215	69	445	973	483	3.333
Charleroi	1.014		446	290	1.345	1.756	159	5.010
Tournai	2.532		285	100	424	525	666	4.532
Mouscron	1.315		249	16	272	158	122	2.132
Thuin	868		163	60	455	330	724	2.600
Soignies	921		356	120	443	591	243	2.674
<b>Total Hainaut</b>	<b>8.461</b>		<b>1.800</b>	<b>741</b>	<b>3.487</b>	<b>4.488</b>	<b>2.573</b>	<b>21.550</b>
<b>TOTAL WALLONIE</b>	<b>19.327</b>		<b>5.412</b>	<b>2.306</b>	<b>8.167</b>	<b>13.732</b>	<b>8.612</b>	<b>57.556</b>
<b>TOTAL BRUXELLES</b>	<b>3.577</b>	<b>1.965</b>	<b>1.458</b>	<b>1.593</b>		<b>9.259</b>	<b>1.199</b>	<b>19.051</b>
Autres	58	0	8	0	0	8	0	74
<b>Total</b>	<b>22.962</b>	<b>1.965</b>	<b>6.878</b>	<b>3.899</b>	<b>8.167</b>	<b>23.003</b>	<b>9.811</b>	<b>76.685</b>

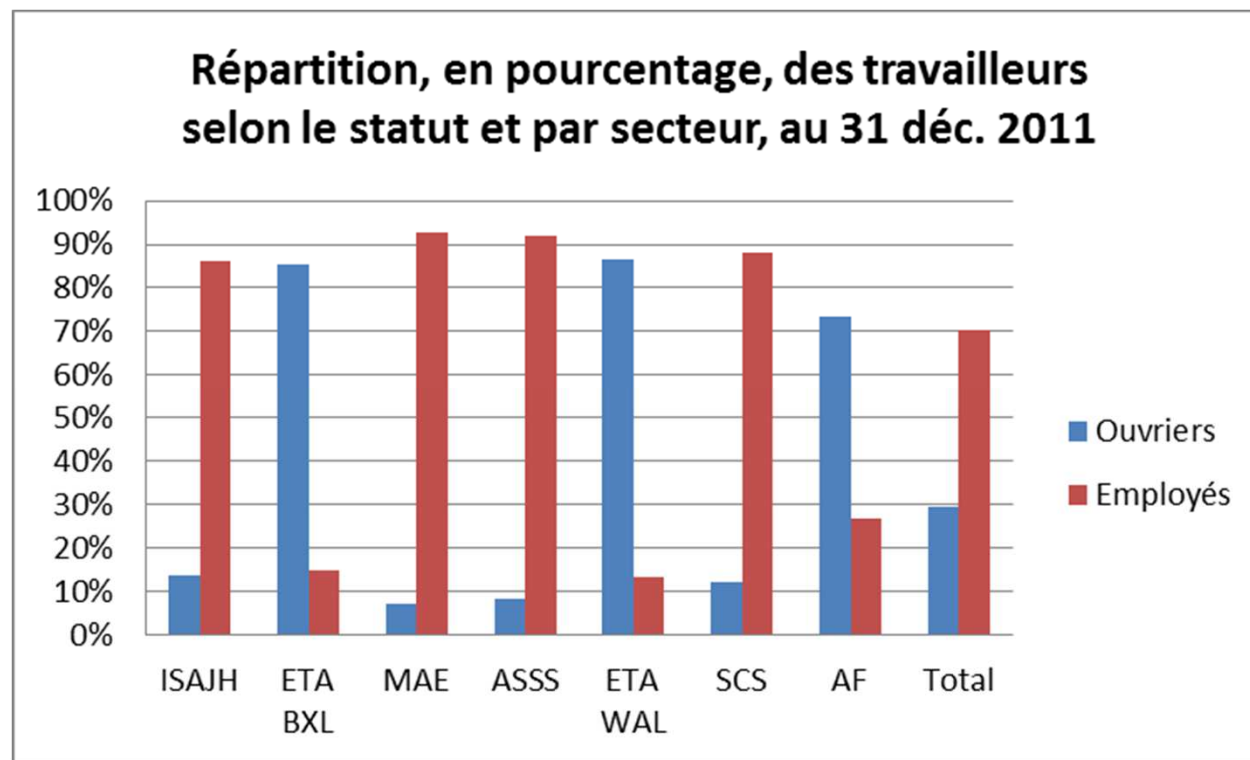
Commentaire : Voir aussi tableau 3. Notons la forte présence de travailleurs ASSS et SCS à Bruxelles, et de travailleurs ISAJH et ETA en Hainaut. Les travailleurs ASSS en revanche se concentrent dans les gros centres urbains (Bruxelles et les arrondissements de Liège et Charleroi).

# Les travailleurs selon le statut



## 38. Répartition des travailleurs selon le statut et par secteur au 31 déc. 2011

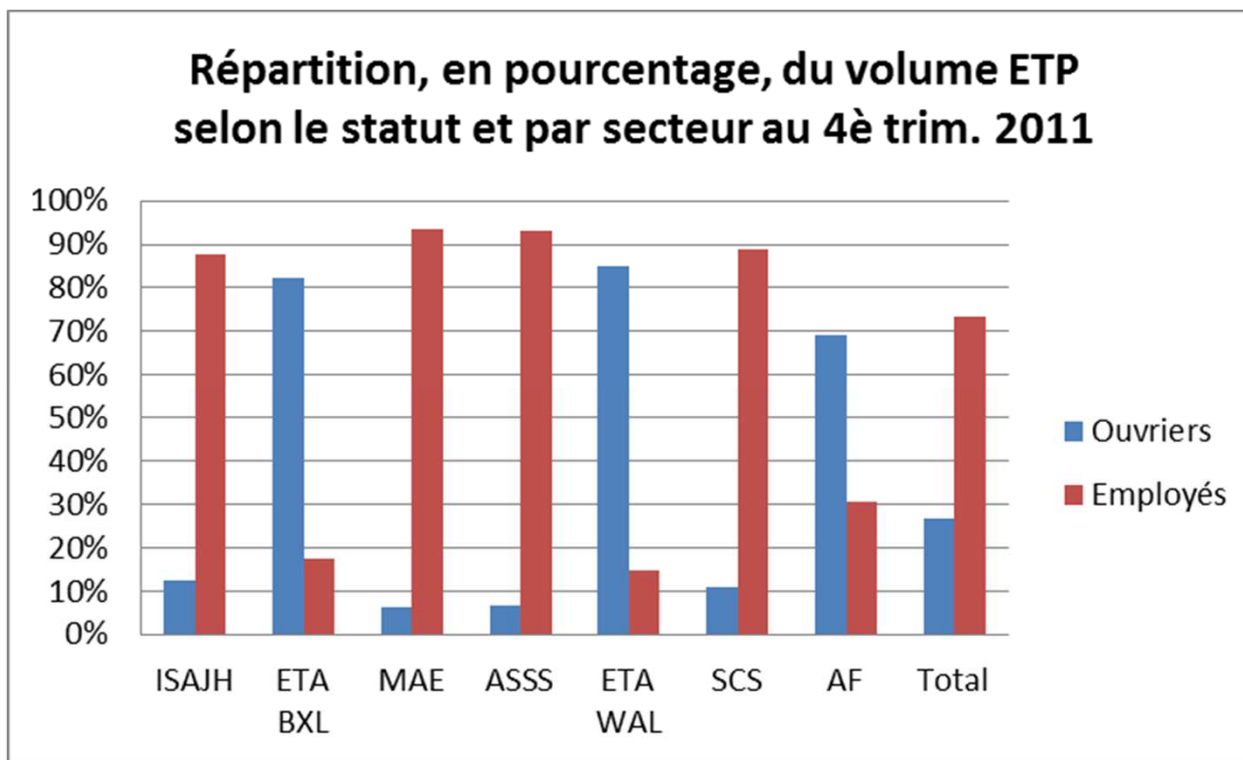
	Ouvriers	Employés
ISAJH	3.152	19.810
ETA BXL	1.674	291
MAE	499	6.379
ASSS	318	3.581
ETA WAL	7.077	1.090
SCS	2.768	20.235
AF	7.193	2.618
Total	22.681	54.004



Commentaire : l'emploi ouvrier domine dans trois secteurs : les ETA et le secteur des Aides familiales. Même s'il est minoritaire ailleurs, il n'en est pas pour autant absent.

### 39. Répartition du volume ETP selon le statut et par secteur au 4<sup>e</sup> trim. 2011

	Ouvriers	Employés
ISAJH	2.200,70	15.572,98
ETA BXL	1.222,21	262,55
MAE	299,17	4.377,72
ASSS	199,51	2.702,39
ETA WAL	5.179,11	911,40
SCS	2.095,57	16.849,48
AF	4.268,59	1.899,84
Total	15.464,86	42.576,36



Commentaire : Le volume ETP ouvrier est proportionnellement moins important que le nombre d'ouvriers (personnes physiques): 27% du total ETP contre 30% du nombre de travailleurs. Cette différence s'observe dans chacun des secteurs. .

## 40. Répartition des travailleurs selon le statut, le genre et par secteur au 31 déc. 2011

	Ouvriers			
	Hommes		Femmes	
	Eff.	Pourc.	Eff.	Pourc.
ISAJH	1.007	31,95%	2.145	68,05%
ETA BXL	1.127	67,32%	547	32,68%
MAE	30	6,01%	469	93,99%
ASSS	93	29,25%	225	70,75%
ETA WAL	5.012	70,82%	2.065	29,18%
SCS	1.691	61,09%	1.077	38,91%
AF	147	2,04%	7.046	97,96%
Total	9.107	40,15%	13.574	59,85%

	Employés			
	Hommes		Femmes	
	Eff.	Pourc.	Eff.	Pourc.
ISAJH	5.869	29,63%	13.941	70,37%
ETA BXL	172	59,11%	119	40,89%
MAE	180	2,82%	6.199	97,18%
ASSS	721	20,13%	2.860	79,87%
ETA WAL	654	60,00%	436	40,00%
SCS	7.762	38,36%	12.473	61,64%
AF	148	5,65%	2.470	94,35%
Total	15.506	28,71%	38.498	71,29%

Commentaire : Tous secteurs confondus, 6 ouvriers sur 10 sont des femmes, contre 7 sur 10 pour les employés. En règle générale (une exception : les AF) les hommes sont proportionnellement plus présents dans le statut ouvrier que dans le statut employé.

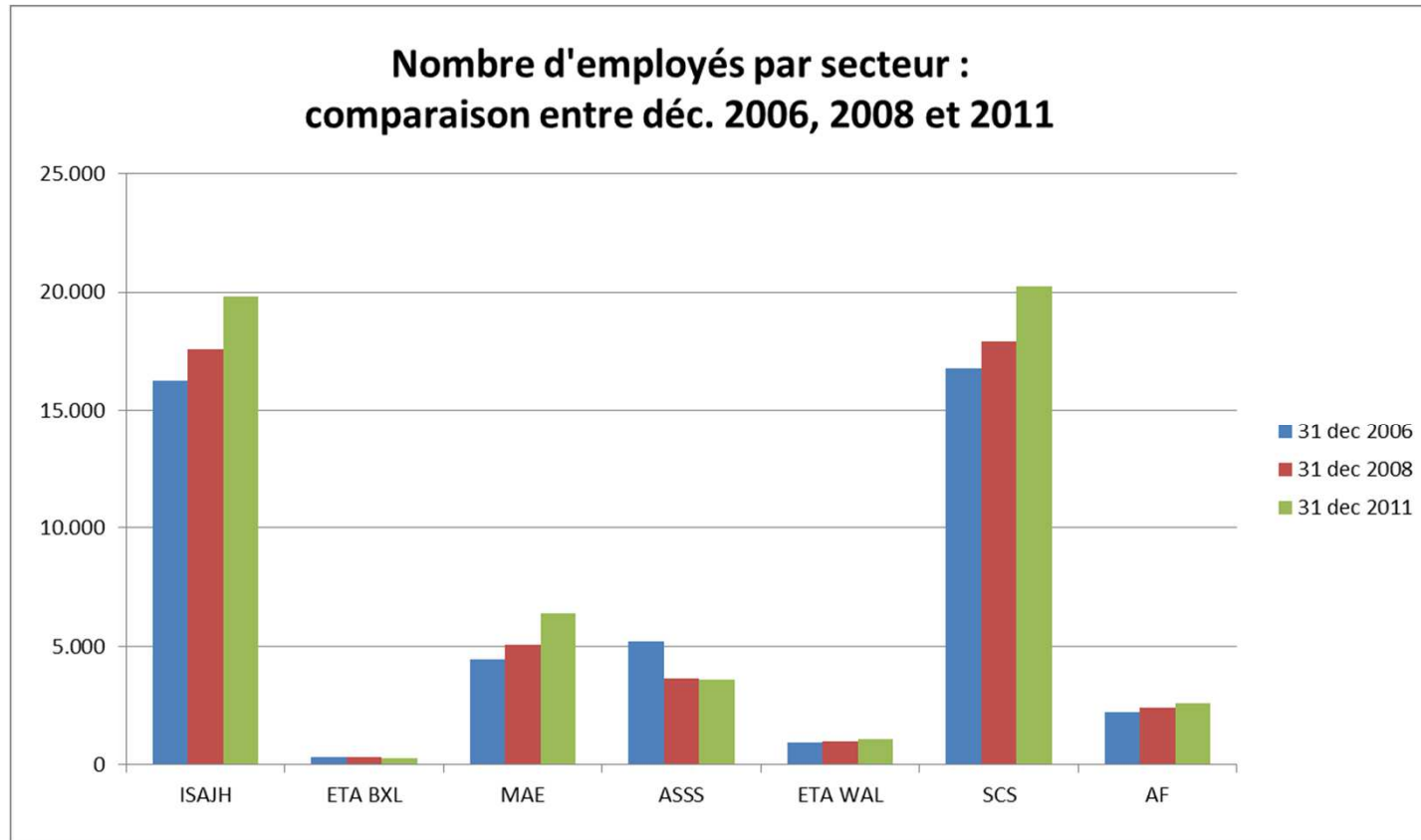
## 41. Répartition des ETP selon le statut, le genre et par secteur au 4<sup>e</sup> trim. 2011

	Ouvriers			
	Hommes		Femmes	
	Eff.	Pourc.	Eff.	Pourc.
ISAJH	805,76	36,61%	1.394,94	63,39%
ETA BXL	851,81	69,69%	370,40	30,31%
MAE	23,67	7,91%	275,50	92,09%
ASSS	74,59	37,39%	124,92	62,61%
ETA WAL	3.793,27	73,24%	1.385,84	26,76%
SCS	1.417,60	67,65%	677,97	32,35%
AF	121,72	2,85%	4.146,87	97,15%
Total	7.088,42	45,84%	8.376,44	54,16%

	Employés			
	Hommes		Femmes	
	Eff.	Pourc.	Eff.	Pourc.
ISAJH	5.147,52	33,05%	10.425,46	66,95%
ETA BXL	157,61	60,03%	104,94	39,97%
MAE	137,99	3,15%	4.239,73	96,85%
ASSS	598,57	22,15%	2.103,82	77,85%
ETA WAL	569,41	62,48%	341,99	37,52%
SCS	6.901,41	40,96%	9.948,07	59,04%
AF	135,75	7,15%	1.764,09	92,85%
Total	13.648,26	32,06%	28.928,10	67,94%

Commentaire : Si les hommes représentent 40% des ouvriers (voir tableau précédent), ils représentent plus de 45% du volume ETP. Le même phénomène peut s'observer, avec moins d'ampleur chez les employés.

## 42. Répartition des employés par secteur : comparaison déc. 2006, 2008 et 2011

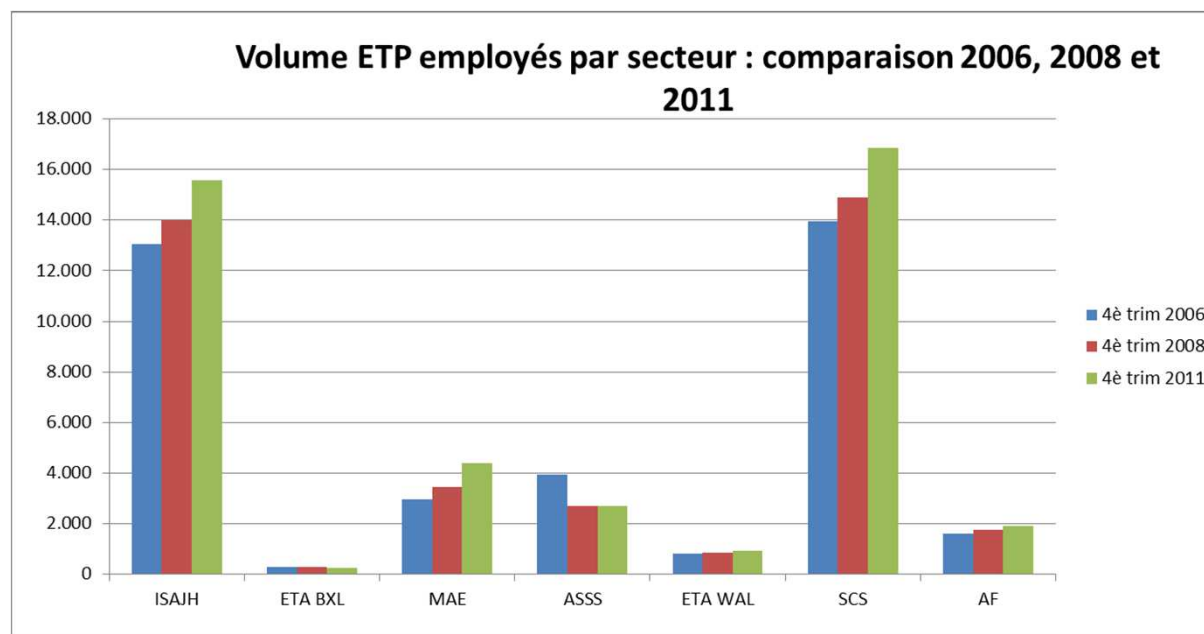


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	16.264	308	4.445	5.191	945	16.779	2.217	46.149
31 dec 2008	17.575	305	5.071	3.638	1.009	17.903	2.391	47.892
31 dec 2011	19.810	291	6.379	3.581	1.090	20.235	2.618	54.004

**Commentaire :** Le nombre d'employés est en progression dans l'ensemble des secteurs, sauf dans les ETA bruxelloises et dans ASSS. La progression est particulièrement marquante pour ISAJH, SCS et MAE.

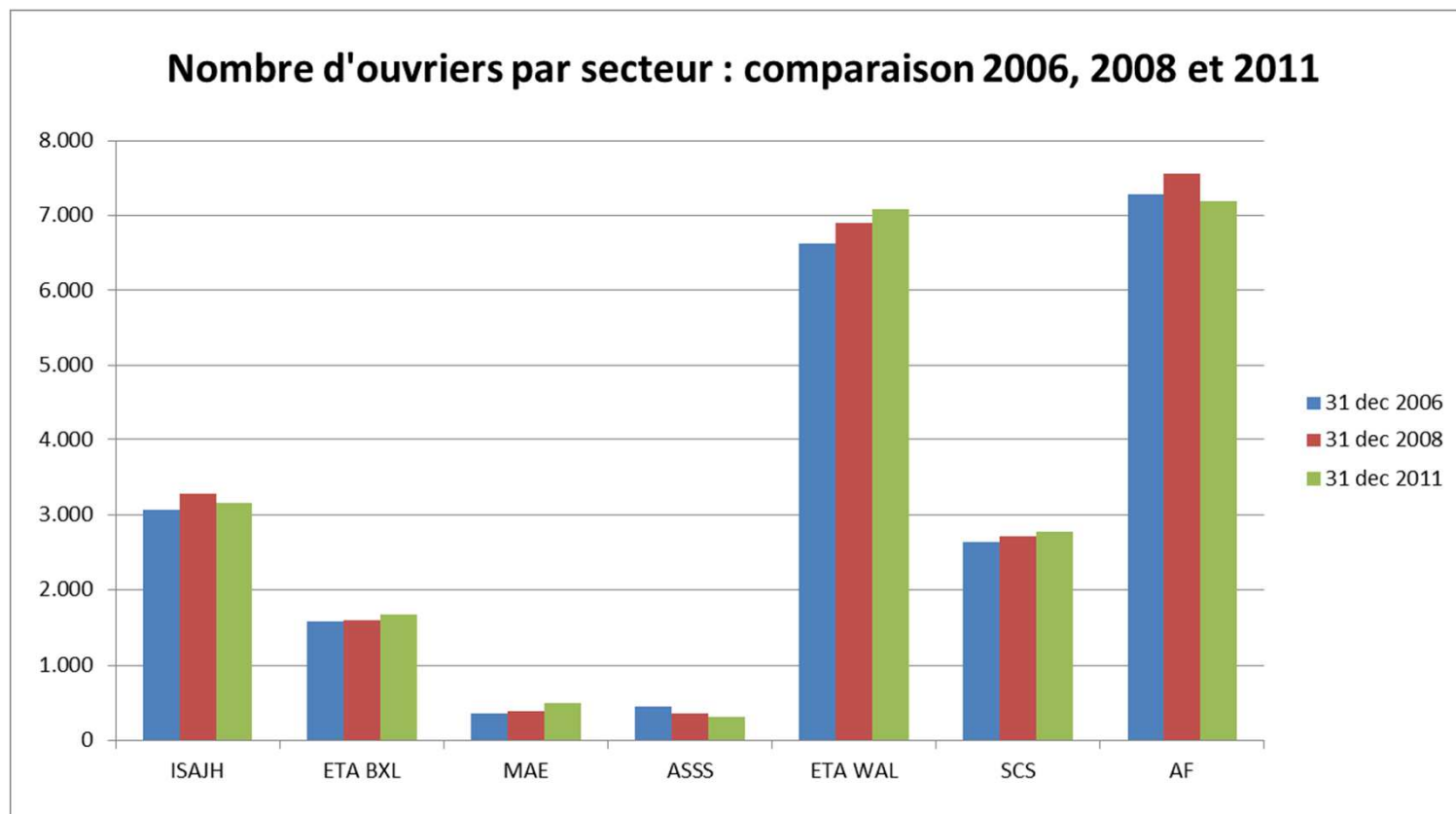
### 43. Répartition du volume ETP employés par secteur : comparaison 4è trim. 2006, 2008 et 2011

	4è trim 2006	4è trim 2008	4è trim 2011
ISAJH	13.046,57	13.975,50	15.572,98
ETA BXL	287,92	276,93	262,55
MAE	2.955,56	3.433,10	4.377,72
ASSS	3.952,32	2.705,45	2.702,39
ETA WAL	816,55	865,48	911,40
SCS	13.949,73	14.896,04	16.849,48
AF	1.617,97	1.742,06	1.899,84
Total	36.626,62	37.894,56	42.576,36



**Commentaire :** On peut faire ici la même observation que dans le tableau précédent : progression dans l'ensemble (surtout pour ISAJH, SCS et MAE) sauf pour ETA BXL et ASSS.

#### 44. Répartition des ouvriers par secteur : comparaison déc. 2006, 2008 et 2011

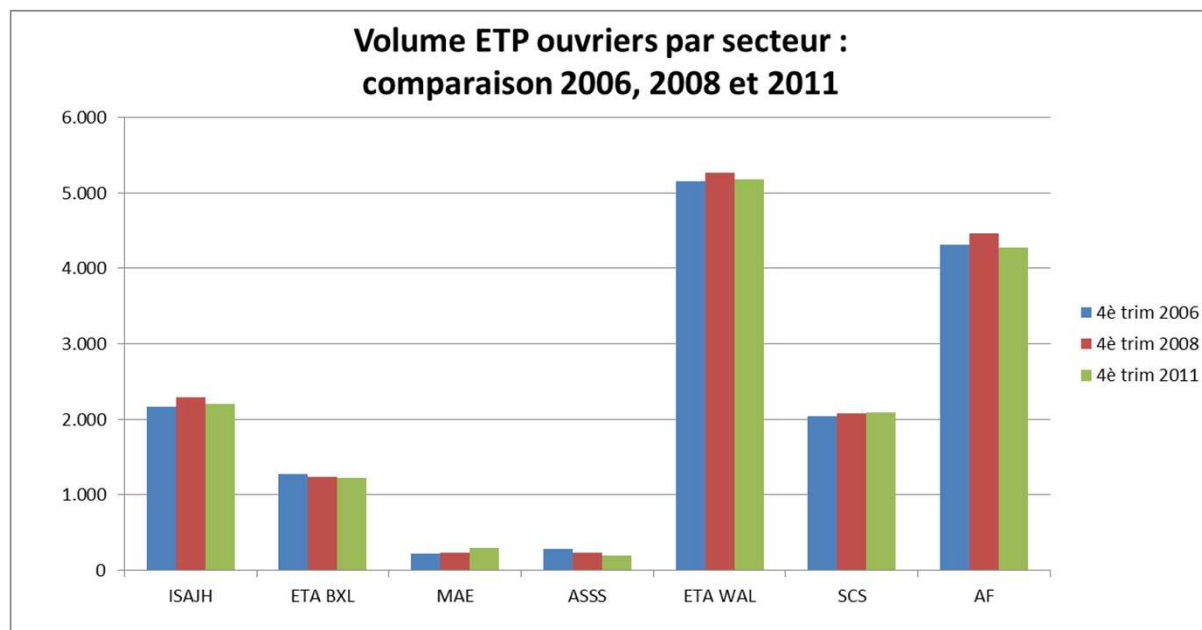


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	3.057	1.585	354	451	6.624	2.638	7.279	21.988
31 dec 2008	3.272	1.599	385	362	6.905	2.716	7.555	22.794
31 dec 2011	3.152	1.674	499	318	7.077	2.768	7.193	22.681

Commentaire : Le nombre d'ouvriers est en progression dans les ETA, MAE, et dans une moindre mesure dans SCS. Ailleurs il se tasse. Au total, on peut noter une légère diminution. Ceci s'explique en partie par la transformation à certains endroits (COCOF par exemple) de contrats ouvriers en contrats employés.

## 45. Répartition du volume ETP ouvriers par secteur : comparaison 4<sup>e</sup> trim. 2006, 2008 et 2011

	4 <sup>e</sup> trim 2006	4 <sup>e</sup> trim 2008	4 <sup>e</sup> trim 2011
ISAJH	2.161,34	2.295,01	2.200,70
ETA BXL	1.269,13	1.243,23	1.222,21
MAE	219,41	234,63	299,17
ASSS	283,98	234,48	199,51
ETA WAL	5.159,19	5.267,15	5.179,11
SCS	2.037,85	2.083,16	2.095,57
AF	4.310,44	4.458,53	4.268,59
Total	15.441,34	15.816,19	15.464,86



Commentaire : MAE est le seul secteur où le volume ETP ouvrier est en augmentation. Il se tasse partout ailleurs.